

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. JUIN

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, ^{vicaire}
avant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*

L'Imprimeur vient de recevoir

Albert (l') moderne ; ou nouveaux secrets éprouvés & sicites, recueillis d'après les découvertes les plus récentes, les uns ayant pour objet de remédier à un grand nombre d'accidens qui intéressent la santé : les autres, quantité de choses utiles à savoir pour les différens besoins de la vie ; d'autres enfin, pour tout ce qui concerne le pur agrément, tant aux champs qu'à la ville. *Nouv. édition augmentée d'un volume. Tome 2e. pour servir de suite au premier, qui se vend séparément du 1er. Paris 1782.*

Cours complet de mathématiques, par Mr. l'abbé Sauri, ancien professeur de philosophie en l'université de Montpellier. 5 vol. gr. 8°. Paris 1774.

Tableau de l'univers, contenant la description de tous les pays, des villes principales & des endroits les plus commerçans des quatre parties du monde, leurs positions & leurs distances de Paris, les routes de cette ville aux villes principales des 4 parties du monde, les côtes des mers avec les pays qui y sont situés, le cours des rivières & des fleuves & les montagnés les plus remarquables du monde, 2e. édition, revue, corrigée & augmentée, 2 parties in-18°. fig. Liege 1784.

Droits primitifs des anciennes terres & seigneuries du pays & comté de Haynaut autrichien & françois ; & connoissance exacte de la mouvance de fiefs qui relevoient du comté de Haynaut en 1410 & 1473, avec tous les arrières-fiefs. Par Mr. le comte Joseph de Saint-Genois, in-folio figures. Paris 1782. Ouvrage proposé par souscription en 24 cahiers, dont les trois premiers paroissent ; il faut s'engager, en prenant le premier, de prendre les 24, au prix de 2 liv. 10 sols chaque cahier. Ces 24 cahiers formeront deux gros volumes in-folio.

Mémoires généalogiques, pour servir à l'histoire des familles des Pays-bas, 2 vol. 8°. Amsterdam 1780 ; avec beaucoup de tailles douces. Prix 21 liv.



JOURNAL
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. JUIN

1784.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Helviennes, ou Lettres provinciales philosophiques. Tomes second & troisième. A Paris, chez Moutard ; à Liege, chez Lemarié & Demazeau. 2 vol. in-12. Prix 4 liv.

IL y a peu d'ouvrages plus propres à
contraster avec cette multitude de brochures dont nous sommes inondés & qui forment réellement un déluge d'erreurs dont la terre est menacée d'être couverte toute-entière. Nous avons vu, dans le premier vo-

Q 2 **lume**

lume que l'auteur, sous le voile de l'ironie, démontroit combien vains & risibles ont été, & seront à jamais les efforts de tous ces architectes de globes, de montagnes, d'océans, de comètes, de soleils d'émeril, & de soleils de verre, & de soleils de pierre-ponce. Il a prouvé par le fait, par le raisonnement, par les loix de la physique, qu'ils ont beau entasser siècles sur siècles, en dépit de Moïse; que toutes leurs hypothèses n'en sont pas moins des rêves qui ne soutiendront pas l'examen du physicien le moins instruit. Il a démontré qu'en vain ils nous feroient déchirer les premières pages de la Genèse; qu'il n'en faudroit pas moins avoir recours à la révélation, à l'action immédiate de la Divinité, pour savoir l'origine des choses, pour former & la

* 1 Sept.
1781. P. 3.

terre, & le plus petit des globes célestes *. Aujourd'hui il apprécie leur métaphysique & leur morale. Mais avant d'entrer dans cette carrière, il donne une espèce de supplément à son premier volume par l'examen d'un nouveau roman physique, intitulé *Histoire naturelle de la France méridionale*, par un vicaire du village d'Entraigue, qui ayant malheureusement eu connoissance des *Epoques de la nature*, a senti sa tête s'ébranler d'une telle force, qu'il a quitté lutrin, jubé & aspergès, pour courir vaux & monts, & vérifier par les faits, ces grandes annales de la nature. Son curé (M^r. Bastre), homme prudent, zélé & respectable à tous égards, a fait l'impossible pour le tenir en place. Tout a été inutile. M^r. Giraud-Soulavie, ci-devant

15. Juin 1784.

239

son vicaire, rapporte lui-même les exhortations de son pasteur au 6^e. tome de sa verbiageuse *Histoire*, dans le dessein de montrer la simplicité de ce conseiller importun. *Les voyageurs*, lui dit le bon curé, viennent dans ma paroisse pour contredire Moÿse, sous prétexte d'en observer les volcans : ils courent ici sans rien voir, & vont écrire ensuite à Paris qu'ils ont vu la nature. Ce bon curé exhorte encore M^r. le ci-devant vicaire à soumettre ses observations à Moÿse, à ne pas trop croire à ces grands esprits de la capitale. Nous avons déjà vu le peu de succès de ces exhortations *. Mais l'analyse que l'auteur des *Lettres helviennes* fait de la prétendue *Histoire naturelle*, présente les choses dans un détail bien plus satisfaisant. Plus d'une fois on a dit, que si Moÿse nous avoit donné une histoire de la création telle que les créateurs modernes nous la donnent, il n'y a ni théologien ni prêtre qui eût osé la défendre, & que la honte de tenir à de telles sottises eût enseveli tout projet de réplique dans un profond silence. Cette idée qui pouvoit conduire à quelque chose de saillant, a toujours été négligée. Notre auteur en a tiré le plus grand parti. Il a imaginé de nous donner la *Genèse* du vicaire d'Entraigue, & par-là le sommaire des *Epoques de la nature*, du *Telliamed*, & d'autres rêveries, archétypes de celle-là. L'exécution de ce dessein est un vrai chef-d'œuvre : jamais le *ridiculum acri melius* n'a été uni à une plus forte dose de raison, de saine & lumineuse criti-

* 1 Avril

1781. p. 479.

— 15 Nov.

1782. p. 393.

que. Le style de la *Genèse*, la marche & la cadence du récit de Moÿse sont imités avec un succès parfait, tandis qu'à ses assertions on substitue les imaginations les plus creuses & les plus ridiculement absurdes. Cette *Genèse* est un peu longue, mais il est important de la connoître en entier; mes lecteurs me pardonneront de ne l'avoir pas mutilée. En vérité tout y est précieux, elle produit dans les esprits bien disposés plus de réflexions salutaires que de longues discussions théologiques.

LA GENÈSE
selon Mr Giraud-Soulavie,
ou bien

HISTOIRE VÉRITABLE, PHYSIQUE, CHRONOLOGIQUE, de toutes les montagnes, de tous les volcans, de toutes les vallées, des plaines & des mers;

EXTRAITE

*DES REGISTRES DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DE LA NATURE, ET DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES ET LES ÈRES DES ÊTRES *; le tout exactement vérifié sur les lieux, par le même auteur.*

CHAPITRE PREMIER.

Etat primitif du Globe; Océan cristallisé, premières Montagnes; Siècles sans mois & sans années; Océan sans sel & sans poissons; Montagnes sans sommet, sans pointe, & sans vallées.

1. Au commencement étoit la terre.

2. Or

* Autre échantillon du style tout à fait clair, naturel & élégant de Mr. le Vicaire, 15 Nov. 1782. p. 406.

2. Or la terre n'étoit que de l'eau chaude, & du verre fondu; car le feu dominoit dans la formation de notre planète.

3. Et cette eau chaude, & ce verre fondu, étoient une mer quartzeuse, vitreuse, vitrifiable.

4. Or le verre fondu se cristallisa par la voie acqueuse; comme cela est écrit dans le premier & dans le quatrième volume de la grande histoire, & bien fortement exprimé, tome 4. p. 395.

5. En ce tems-là le Globe terrestre ne fut plus un globe fluide, mais un verre solide.

6. Et quand la grande mer se fut cristallisée, le cristal des eaux se changea en montagnes.

7. Ce sont-là les montagnes primitives de la première époque du monde connu, de la plus ancienne opération de la nature; comme cela se voit à chaque page dans la grande histoire naturelle & physique des provinces méridionales de la France.

8. Montagnes granitiques; montagnes quartzeuses, vitreuses, vitriformes.

9. Montagnes de spath, montagnes de choerl, montagnes de mica, de pétunzé.

10. Montagnes les plus hautes, comme les plus antiques, les plus étendues sur toute la surface de la terre.

11. Montagnes que l'océan a faites; mais que les opérations de l'eau ne sauroient faire, comme cela se voit dans les preuves qu'en fournit la grande histoire.

12. Or le cristal fondu de la grande mer s'étant changé en montagnes de quartz, de feld-spath, de choerl, de mica, de pétunzé, en granit, un vaste océan couvrit toute la terre.

13. En ce tems-là, le globe ne tournoit point encore sur lui-même, ni autour du soleil; comme cela est dit au quatrième volume de la grande histoire, n°. 1945.

14. Le globe ne pouvant tourner sur lui-même, il ne faisoit encore jour que d'un côté, & toujours nuit de l'autre.

15. Et il n'y avoit encore ni soir, ni matin.
16. Le globe n'ayant point encore commencé à tourner autour du soleil, il n'y avoit, ni mois, ni saisons, ni années.

17. Or, il y eut des siècles & des siècles, avant que le globe ne tournât sur lui-même; comme cela se voit dans tous les volumes de la grande histoire; & en particulier *tome 1, page 327 & 332*; & dans la grande histoire de la Méditerranée, *tome 4.*

18. Et les siècles étoient alors sans mois, sans années, sans soir & sans matin; parce qu'il faisoit clair d'un côté, & toujours nuit de l'autre.

19. Or, pendant tous ces siècles sans soir & sans matin, la mer étoit aussi sans poissons, sans coquilles.

20. Et le grand océan étoit aussi sans sel, & les eaux de la mer n'étoient que de l'eau douce; comme cela est dit au quatrième volume de la grande histoire. *p. 113, n°. 1726.*

21. Dans ce tems où les siècles étoient sans années, & l'océan sans sel, les montagnes étoient aussi sans pointe, sans pic, & sans vallées.

22. *Car la nature n'a pas formé des pics & des pointes, en créant les montagnes.*

23. Et toutes les montagnes étoient réunies en un vaste plateau, leurs sommets n'étoient point séparés par des vallées du premier ordre, ni même du second.

24. *Car les eaux courantes n'avoient point encore sillonné la surface du globe;* comme cela est dit & répété dans la grande histoire, en particulier, *t. 4, p. 33, n°. 1622.*

25. Ce sont-là les annales de l'océan d'eau chaude, & de verre fondu; de la mer cristallisée; du cristal devenu granit, feld-spath, choerl, mica & pétunzé.

26. De l'océan d'eau douce, des siècles sans mois, des monts sans vallées. C'est la première époque de la nature & du monde connu PAR LES FAITS.

CHAPITRE SECOND.

Premiers Végétaux, premiers Volcans, premiers Déblais, secondes Montagnes, premières Coquilles, troisiemes Montagnes.

1. Dans ces tems où la terre avoit des montagnes, & n'avoit que des plaines, les montagnes avoient des végétaux, & n'en avoient pas.

2. Et très-certainement elles en avoient comme cela est dit & AVERRÉ, dans la grande histoire, *seconde partie, t. 1, c. 10, n^o. 62.*

3. Et très-certainement elles n'en avoient pas, comme cela est dit au fixieme volume de la grande histoire, *page 144, chapitre 14, numero 2475.*

4. Et peut-être en avoient-elles, peut être n'en avoient-elles pas, comme cela est dit au même chapitre de la grande histoire, *p. 150, n^o. 2479.*

5. En ce même tems il y avoit des volcans & il n'y en avoit pas.

6. Comme il y avoit encore des vallées, & il n'y en avoit pas.

7. Car toutes ces choses sont écrites dans la grande histoire; comme on le montrera quand on voudra.

8. Or le grand océan déblaïant les montagnes, qui n'étoient que des plaines, entraîna les déblais dans le fond des vallées.

9. Et ces déblais formerent les granits secondaires.

10. Et ces déblais formerent les montagnes de grès, les montagnes schisteuses.

11. Et la mer bâilloit en haut ces montagnes au sommet granitique; & toutes ces montagnes naquirent en bas, dans le fond des vallées granitiques.

12. Les montagnes de grès étoient plus pesantes, & descendoient au fond, pour s'appuyer immédiatement sur le granit, comme cela se voit dans la grande histoire, *tom. 6, n^o. 2472, & suite.*

13. Les

15. Les montagnes de schiste étoient plus légères, & retomboient aussi pour.

[Pardonnez-moi, lecteur, cette lacune ; je crains de vous montrer ici un chaos trop difficile à débrouiller pour certains esprits. Je crains de leur offrir nos couches schisteuses, tantôt sous le granit, telles qu'on les voit au troisième volume de la grande histoire, p. 157, n°. 1340, & tantôt dessus, telles que je les trouve au même volume, page 171 n°. 1363. Je pourrois vous donner bien d'autres embarras : car, nous avons vu les premières montagnes ne former qu'un plateau, sans pointe, sans sommet en pain de sucre ; & il faudroit ici vous les montrer terminées en pointe, & enveloppées par les montagnes postérieures, comme une bande de papier bleu enveloppe un pain de sucre. Je vous les ai montrées sans vallées, antérieures aux schistes, aux courans, & il faudroit vous en montrer de moins anciennes que les vallées, les schistes & les courans (t. 3, pag. 164, n°. 1355). Vous avez vu la grande, la première opération de la nature dans la cristallisation de nos grandes montagnes granitiques, & il faudroit vous dire que le mica, le choerl, le feld-spath, ont été peut-être cristallisés avant la formation du granit, peut-être avant le quartz, ou la mer quartzeuse, & peut-être en même tems (Id. p. 170, n°. 136) ; & tout cela pourroit ne pas trop s'arranger dans certaines têtes.

En revanche notre histoire va s'éclaircir, & nous continuerons notre chapitre.]

20. Ce sont-là les montagnes de la seconde époque ; montagnes de granit secondaire, montagnes de grès, montagnes schisteuses.

21. Or, les grands volcans avoient précédé les montagnes de la seconde époque ; comme il est écrit au premier volume de la grande histoire, pag. 22 ; comme cela se voit encore au quatrième vol. pag. 17, n°. 1609, & puis encore, tout le chapitre premier des volcans éteints, même volume, p. 32.

22. Et les grands volcans ne parurent qu'après les montagnes de la troisieme époque, comme il est écrit au quatrieme volume, p. 42, n°. 1632; comme cela se voit encore même volume, p. 45, n°. 1636.

23. Ces montagnes de la troisieme époque n'existoient pas encore, parce que la mer n'avoit point de coquilles.

24. Il s'écoula des siecles & des siecles, & le grand océan fit des coquilles; & ces coquilles firent des montagnes de marbre.

25. Montagnes de marbre, montagnes coquilleres de l'espece la plus antique dans le regne calcaire.

26. Montagnes d'ammonites, de nautilus, de gryphites; montagnes de coq & poule, d'entrouques, de bélemnites, d'orthocératites.

27. Or toutes ces coquilles ne se trouvent que rarement dans nos montagnes de marbre, comme il est écrit au premier volume de la grande histoire, p. 12, sans numero.

28. Et toutes ces montagnes se transmuient en glaises, SOUVENT FARCIES de ces mêmes coquilles pétrifiées, comme il est écrit au même volume, p. 247, n°. 195; article 1°.

CHAPITRE TROISIEME.

Naissance des Huitres; Montagnes d'un nouvel ordre; Volcans.

1. Les siecles sans années & sans mois, continuoient à s'écouler.

2. L'océan n'étoit encore que de l'eau douce; la moitié des coquilles antiques bâtissoit des montagnes de marbre dans un jour continuel, du côté du soleil.

3. Et l'autre moitié bâtissoit en-dessous dans une nuit obscure.

4. En ce tems-là les eaux de la mer étoient des siecles & des siecles du côté opposé au soleil, & ne se geloient pas, comme fait aujourd'hui la mer glaciale.

5. Et la mer en-dessus engendroit à la lumière, & la mer au-dessous engendroit dans les ténèbres.

6. Et

6. Et l'une & l'autre mer engendrèrent des huitres, & des moules, des péletines, des buccins, comme on le voit encore aujourd'hui.

7. Or, les huitres ne favoient point bâtir des montagnes de marbre.

* Espece
de coquil-
les.

8. Et les coq & poule * se joignirent aux huitres; les anciens & les nouveaux coquillages bâtirent ensemble des montagnes de pierre de taille.

9. Ce sont-là les montagnes coquilleres du second ordre, dans les dépôts calcaires.

10. Montagnes déposées par le grand océan sur le sommet des Alpes, du Krapac, des Pyrénées, de l'Olympe, des Cévennes.

11. Et on les voit encore au-dessus de tous ces sommets sourcilleux de l'Apennin, des Alpes, du Caucase; comme cela est dit au sixieme volume de la grande histoire, p. 146 & 147, n°. 2475 double, & ailleurs.

12. Et on ne les voit plus, & on ne peut les voir ces grands dépôts calcaires sur aucun des sommets sourcilleux.

13. Car le grand océan avoit déjà quitté le haut de l'Appennin, des Alpes, du Caucase, longtems avant la naissance des huitres des coq & poule, & des ammonites.

14. Et les coq & poule, & les ammonites & les huitres n'ont bâti leurs montagnes qu'à des hauteurs moïennes, & bien inférieures aux sommets sourcilleux; comme cela est dit dans tout le premier volume de la grande histoire, en particulier pages 330, 331, n°. 227, 329, & page 368, n°. 379.

15. Or il y eut encore des fiecles & des fiecles; & quand, après ces fiecles, les huitres qui étoient en-dessus du Mezin eurent bâti le mont Coiron qui est en-dessous, c'est-à-dire plus bas, il y eut des volcans & des volcans.

16. Et les laves coulant du mont Mezin qui étoit alors plus bas, sur le mont Coiron alors plus haut, s'étendirent sur le travail des huitres.

17. Car dans ce tems les laves couloient de bas en haut, & non de haut en bas.

18. Car

18. Car le *grand fiat* n'avoit pas encore été dit; & les huitres & leurs montagnes étoient encore toutes au-dessus du Mezin, & du Caucase; comme cela se voit par tout le quatrième volume de la grande histoire, & entr'autres, page 110, n°. 1723, & page 130, n°. 1749.

19. Le *grand fiat* n'avoit pas été dit, le grand océan couvroit encore les plus hautes montagnes, & il pleuvoit déjà sur la terre; & déjà il y avoit des rivières & des fleuves.

20. Et les courans fluviales changeoient les laves en cailloux, détruisoient les montagnes, comme cela est dit au même volume de la grande histoire, p. 100, n°. 1722, & autres.

21. Et la pluie tomboit en ce tems-là, & il pleuvoit sous le grand océan.

22. Et les ruisseaux, les rivières, les fleuves couloient sous les eaux de la grande mer; comme cela s'entend par la doctrine ci-dessus.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Le GRAND FIAT. Premier jour composé du soir & du matin. Première chute des Montagnes & du grand Océan. Mort des Coquillages antiques. Naissance de nouvelles Montagnes. Nouveau regne des Volcans. Les Plantes, les Elephans. L'Homme.

1. Il s'étoit écoulé un laps de siècles étonnant depuis la formation des montagnes de schistes, jusqu'aux montagnes d'huitres.

2. Or le premier jour duroit encore du côté du soleil, & la première nuit étoit prête à finir en-dessous.

3. A cette époque à jamais mémorable, arriva le moment du GRAND FIAT.

4. Et le GRAND FIAT, c'est la grande secousse, le *grand choc*.

5. Et la terre frappée du grand choc, tourna sur elle-même, & autour du soleil, & tourne encore.

6. C'est-là le GRAND FIAT, qui fit tourner la terre, comme il est dit au sixième volume

de la grande histoire, p. 216, n°. 2556; & au quatrième, p. 338, n°. 1045, & ailleurs.

7. Et quand la terre eut fait un demi tour, ce fut le premier soir, & la première nuit; & quand la terre eut achevé son tour; ce fut le premier jour composé du matin & du soir.

8. En ce grand jour, les huîtres qui n'avoient encore bâti qu'en-dessous, & dans les ténèbres, bâtirent en-dessus, & virent le soleil pour la première fois.

9. Et quand la terre eut fait un tour entier autour du soleil, ce fut la première année.

10. Et depuis ce tems-là, les jours ne sont plus sans soir & sans matin; les siècles sans années; & sans mois.

11. Or le grand choc avoit ébranlé la terre, jusques dans ses fondemens.

12. Et les montagnes s'entr'ouvrirent, les voutes souterraines s'affaïfferent.

13. Les entrailles de la terre absorberent une grande quantité d'eau.

14. Car le GRAND FIAT avoit commandé aux eaux de se séparer du continent & de s'engouffrer dans leur vaste réceptacle.

15. Or les eaux n'obéirent point tout-à-coup, au commandement du GRAND FIAT.

16. Et depuis la première chute des mers jusqu'à leur degré de diminution actuelle, il s'écoula plusieurs milliers d'années.

17. C'est-là la grande époque de l'océan actuel, & la formation des méditerranées.

18. En ce tems-là moururent tous les coq & poule, les térébratules, les ammonites, les gryphites;

19. Les bélemnites, les antroques, les lituites, les orthocératites, & tous les coquillages de la première date:

20. Et il ne resta plus dans la mer que des huîtres, des moules, des nautilus, des pélerines, des cames, & toutes les especes postérieures.

21. Or la mer n'ayant plus de coq & poule, de bélemnites & d'ammonites, il ne se forma plus de montagnes de marbre; ni de pierre de taille.

22. Mais les peignes, les moules & les huîtres digèrent des montagnes de pierre blanche.

23. Ce sont-là les montagnes calcaires de la troisième espèce, montagnes inférieures de cent toises au-dessus de la terre, & cent pieds au-dessous de l'Observatoire de la Capitale; comme cela se voit dans le premier & quatrième volume de la grande histoire, & sur-tout tome 1, p. 329, n°. 325 & suite.

24. Or les eaux de la mer n'étoient pas encore salées; & les huîtres & les buccins passoient facilement dans les rivières & dans les champs.

25. Et les huîtres des rivières ne produisirent que des moules; & les buccins des champs n'enfanterent que des limaçons.

26. C'est-là le grand partage des coquillages en maritimes, fluviales, & terrestres.

27. Partage qui établit la première, la plus importante des anecdotes des anciens crustacés; comme cela se voit au quatrième volume de la grande histoire, p. 113, n°. 1726.

28. Le partage se fit, & la mer fut salée; & le partage ne se fera plus, parce qu'il y a du sel dans la mer, & qu'il n'y en a point dans les rivières.

29. Or, tandis que les huîtres faisoient des moules dans les rivières, les rivières faisoient des vallées, & faisoient l'ouvrage de la mer.

30. En ce tems le sommet des montagnes fut travaillé en pointe, & il n'y eut plus alors de montagnes sans pente, sans glaciés, ou sans pic.

31. Et la terre eut des vallons, des coteaux, & des vallées.

32. Et les volcans brûlerent de nouveau; & alors il fit chaud sur les montagnes.

33. Et les montagnes chaudes eurent leurs moissons, comme on le voit par un épi de bled gélé sur les monts pyrénées.

34. Et les montagnes chaudes nourrissoient les animaux qui aiment la chaleur, comme on le voit par un *Rhinoceros* glacé en Sibérie.

35. Et

35. Et les montagnes chaudes eurent des orangers, comme on le voit par les plantes enterrées dans les plaines de St. Chaumont.

36. Or à cette époque, la mer inondoit toutes nos provinces, excepté les pics élevés & les sommets des chaînes montagneuses.

37. Et tandis que la mer inondoit les sommets montagneux les éléphans florissoient dans nos plaines, comme le capillaire de Montpellier florissoit sur nos montagnes; ainsi que tout cela se voit au quatrième volume de la grande histoire, & en particulier pages 56 & 57, numéros 1652, 1655, & 1656.

38. Et les éléphans & les huitres florissoient en bas, & les plantes florissoient en haut.

39. Or, la mer ayant quitté nos montagnes, les éléphans & les huitres, quitterent nos vallées & nos plaines.

40. Alors enfin, parut le Roi de la nature, & le pere commun de tous les hommes.

41. Et ses enfans vinrent prendre la place des capillaires sur les montagnes, des poissons, des huitres, & des éléphans dans nos plaines.

42. C'est-là la véritable HISTOIRE NATURELLE, PHYSIQUE, CHRONOLOGIQUE DES GRANDES PÉRIODES, DES PREMIÈRES ÉPOQUES, EXTRAITE DES REGISTRES DU CONTRÔLE DE LA NATURE.

43. Car celui qui a écrit ces choses les a vues dans la mer & sur la terre, dans nos plaines & sur les montagnes, dans les cratères & dans les laves, dans les cailloux & les poudigues, dans les fentes & les scissures, dans les contenans, & les contenus.

44. Et celui qui ne croit pas ces choses, ira voir les contenans & les contenus, les montagnes & les vallées, les fentes & les scissures.

45. Et quand il aura vu, il croira; mais il courra longtems avant d'avoir tout vu.

Cette exposition littérale de la *Genèse* du vicaire d'Entraigue, est suivie d'un petit commentaire qui met dans tout leur jour les extravagances dont elle est farcie. C'est une chose

15. Juin 1784.

251

chose divertissante de voir le petit philosophe-clerc *radouber* ses montagnes, ses pics & son GRAND FIAT; répondre par des *Et...* des *Mais...* aux objections qui étouffent les paroles dans sa bouche (a). Mais il y a une classe de gens qui sans entrer dans ces discussions, ne pourront revenir de leur surprise en voyant sortir une telle *Genese* de la plume d'un prêtre chrétien. " Quoi donc ! s'écrieront-ils , c'est-là
" ce qu'un petit philosophe à rabat a osé
" nous donner pour l'histoire du monde ?
" C'est dans le grand livre de la nature ,
" qu'il prétendra avoir trouvé tant de faits
" ridicules , absurdes & contradictoires ! C'est-
" là ce qu'un petit vicaire de village vien-
" dra nous proposer comme des faits prou-
" vés , avérés , incontestables , puisés dans
" les archives de l'univers physique ! Au lieu
" de repousser les traits lancés par nos im-
" pies , contre le premier monument de la
" révélation , il nous débitera tout ce qu'il
" y eut jamais de plus opposé à l'Historien
" sacré & inspiré ; tout ce qu'on ne peut mé-
" me

(a) Comme cette *Genese* est presque absolument celle des *Epoques*, les lecteurs trouveront dans l'*Examen* que j'ai fait de cette dernière, de quoi éclaircir les passages qui pourroient les arrêter. La table qui est à la fin, les dirigera vers les objets divers dont il est question dans ce rêve de création. Si on n'a ni l'édition de Luxembourg 1780, ni celle d'Embrun 1781, on peut consulter les journaux de 1780 depuis le 1 Janvier jusqu'au 1 Juin inclusivement.

II. Part.

R

„ me soupçonner, sans déchirer les premières
 „ pages de Moÿse; sans renoncer par consé-
 „ quent à la foi que méritent tous nos saints
 „ Livres? C'est donc ainsi qu'une philosophie
 „ insensée a pénétré jusque dans le sanc-
 „ tuaire? Et nos prêtres eux-mêmes, ces
 „ hommes consacrés par état à défendre l'au-
 „ thenticité de nos Ecritures, feront tout leur
 „ possible pour les rendre suspectes, & nous
 „ faire adopter, en place de la révélation,
 „ des systêmes tout aussi ridicules qu'extra-
 „ vagans & imbécilles? Non, non, cela n'est
 „ pas possible; M^r. Giraud n'a pas oublié à
 „ ce point les prônes & le catéchisme qu'il
 „ faisoit dans sa paroisse. „

Après un court parallele, mais exprimé
 d'une maniere vive, rapide & forte de cho-
 fes, l'auteur s'abandonne à ces grandes &
 profondes réflexions. “ Un Dieu grand &
 „ sublime préside chez Moÿse à la création:
 „ il dit, & l'univers ne connoit que l'instant
 „ pour obéir; & l'ordre, la beauté, la ri-
 „ cheffe, la magnificence de la nature, tout,
 „ à l'homme naissant, annonce la puissance,
 „ la grandeur, la sagesse de son Dieu. Triste
 „ chronologiste! Qu'est auprès de ce Dieu
 „ celui que tu m'annonces? Ou lent & pa-
 „ resseux, ou impuissant, il abandonne aux
 „ mers le soin de se cristalliser à la faveur
 „ des siècles; à la terre, le soin de se con-
 „ solider; aux montagnes, celui de s'établir
 „ sur leur base; à l'océan, celui de creuser
 „ ses abymes; aux rivières, celui de tracer
 „ les vallées, de façonner le globe; à un

„ choc imbécille , celui de diviser l'empire
 „ du soleil & de la nuit. Et quand l'homme
 „ paroît , au lieu de cet Eden délicieux que
 „ le Dieu de Moÿse lui prépare , que voit-il
 „ autour de lui ? Des eaux qui se retirent
 „ lentement , laissant par-tout des champs
 „ couverts de fange , des fleuves dont le cours
 „ n'est pas encore fixé , des marais qui l'em-
 „ pestent , des volcans qui l'effraient. Est-ce
 „ là le spectacle qui rendra l'homme heureux
 „ par la contemplation de la nature ?

„ Qu'est-ce encore que ce Dieu à la Gi-
 „ raud , ce Dieu qui ne se plaît pendant un
 „ laps de siècles étonnant , qu'à produire
 „ des huîtres pour les voir digérer des mon-
 „ tagnes ? Qui ne se donne enfin un digne
 „ adorateur , qu'après le long empire d'êtres
 „ muets & sans intelligence ? Ah , M^r. le
 „ vicaire ! étoit-ce là le Dieu qu'au séminaire
 „ on vous avoit appris à nous prêcher ? „

„ Qu'est-ce enfin que ce Dieu qui a besoin
 „ de secouer la terre , de la faire trembler jus-
 „ qu'en ses fondemens , de la bouleverser au
 „ bout de tant de siècles , pour fixer les li-
 „ mites du jour & des ténèbres ? Quoi ! ce
 „ mot si sublime : QUE LA LUMIERE SOIT ,
 „ ET LA LUMIERE FUT , ne fera qu'une se-
 „ coussè affreuse occasionnée par le désordre ?
 „ Le vrai FIAT ne sera qu'un grand choc de
 „ quelqu'astre vagabond , qui vient heurter
 „ la terre ? Que vous êtes petits , stupides
 „ physiciens , quand pour créer le jour , vous
 „ ne donnez au Dieu de la nature que vos
 „ tristes ressources ! „

A la fin des observations sur la Genese Souvienne, on voit le sommaire de quelques autres rêves systématiques, tel que celui dont nous avons parlé dans le Journal du 1 Fév. 1784, p. 171, & celui d'un certain M^r. Barral (qu'il ne faut pas confondre avec l'abbé convulsionnaire de ce nom) qui dans un *mémoire sur l'histoire naturelle de la Corse*, fait, en dépit de M^r. de Buffon, des montagnes granitiques avec la cendre des volcans. ... En vérité, il est presque à souhaiter que ce que Raynal nous dit de l'étude de l'histoire naturelle, se vérifie, & que *cette étude soit effectivement sur son déclin*. Sans quoi il y aura, malgré la nature & les propriétés les plus essentielles de l'infini, une addition à faire à cette vieille sentence de Salomon : *Stultorum infinitus est numerus*. Eccl. 1. 15.

Nous reviendrons encore sur cet excellent ouvrage.



*Lettres sur la Suisse, adressées à Madame de M***, par un voyageur françois, en 1781; avec une carte générale de la Suisse & des glaciers du Faucigny, ainsi qu'un plan de Versoi, & un plan des souterrains des salines de Bévieux. A Paris, chez Jombert 1783. 2 vol. in-8°. prix 12 liv. br.*

C'Est actuellement la mode d'écrire sur la Suisse, & pour peu qu'elle dure, on comptera bientôt tout autant de voyages dans

15. Juin 1784.

255

ce país-là que nous en avons en Italie, qui a déjà fourni un nombre si considérable d'ouvrages de divers auteurs. Dans la multitude de ces relations helvétiques, on distinguera celle-ci. L'auteur s'y montre homme d'esprit, écrivant bien, bon naturaliste (quoique toutes ses observations ne soient pas justes), & poète même; car on trouve dans ses lettres plusieurs pièces de vers qui ne sont pas sans mérite. Il contredit souvent M^r. Coxe, dont le voyage en Suisse a eu un grand succès, plutôt à raison des additions & des notes de M^r. R, qu'à raison des observations du voyageur anglois, ordinairement seches, arides, souvent inexactes & partiales *. L'auteur ne laisse échapper aucune occasion de rabattre cette estime exagérée que l'on prodigue aux Anglois, & de les mettre à leur place. En cela, il ne se montre pas moins bon patriote qu'en vengeant la mémoire de Louis XIV attaquée avec tant d'animosité & de fureur par certains écrivains modernes, & sur-tout par un d'entr'eux (Raynal) qu'il caractérise très-bien. Les gens instruits, & que les délires du jour n'ont pas engoués, seront très-contens de ce qui est dit ici de la prétendue *Histoire philosophique*. L'auteur n'apprécie pas avec moins de justesse le fameux citoyen de Geneve. Le moins reprehensible de ses ouvrages lui paroît encore très-mauvais, & l'on ne peut qu'applaudir à l'analyse qu'il fait du roman d'Héloïse, dont il découvre tout le danger pour les mœurs. Le trait suivant sera retenu de plus d'un lecteur: " On a dit plaisamment que Rousseau se gargarisoit souvent

* 15 Juill.
1782. p. 389.

„ la bouche avec la vertu , mais qu'il n'en
 „ avoit jamais avalé une goutte. Un homme
 „ de beaucoup d'esprit , & que la profonde
 „ éloquence de cet écrivain a touché au
 „ point de lui persuader qu'elle partoît de
 „ son cœur , disoit ingénieusement en par-
 „ lant de lui , & comme pour le justifier :
 „ *c'étoit un amant de la vertu ; mais il lui*
 „ *a fait des infidélités. „*

L'équité & l'impartialité de l'auteur ont leurs bornes. L'amitié prévaut quelques fois sur la critique la plus raisonnable ; & c'est l'amitié , à ce qu'il avoue lui-même , qui a présidé aux éloges incroyables qu'il fait de *Voltaire , le plus beau génie qui ait jamais existé*. Aussi nous apprend-il avec une douleur vivement exprimée , que les restes de ce *grand homme* sont fort lestement traités par un marchand de Londres , à qui M^r. le marquis de Villette , possesseur du château de Ferney , l'avoit loué pour un an , en 1781. S'étant présenté à la porte de ce château , *impatient d'exister où ce grand homme existoit* , il en est rudement repoussé ; & on lui dit qu'il y avoit défense de laisser entrer personne , sur-tout des François. Il demande où est le cœur de Voltaire : on lui répond qu'*il est dans l'office sur une planche*. Qu'on juge de l'indignation de l'auteur. Quoi ! marquer tant d'irrévérence , de mépris même pour *le plus beau génie , au moins le plus universel qui ait jamais existé* , tandis que par-tout ailleurs on s'honore de posséder les dépouilles des Grands Hommes ! Il faut avouer que c'est

15. Juin 1784.

257

même plus qu'Anglois ! Il faut être Visigoth , Ostrogoth , Barbare. Heureusement M^r. le marquis de Villette prétend que tout cela est faux. Dans une lettre qu'il vient de publier, il avoue bien qu'il avoit loué le château de Ferney à un gentilhomme anglois , & non à un marchand de Londres ; mais il assure que la chambre de M^r. de Voltaire n'a jamais été habitée par personne depuis sa mort , & que son cœur , placé dans cette chambre , est renfermé & scellé dans l'intérieur d'une pierre tumulaire. Notre auteur lui a répondu qu'ayant été refusé impitoyablement par le valet du gentilhomme anglois , gendre de M^r. Daran , célèbre chirurgien , il n'a fait que rapporter simplement ce que lui a dit ce valet , que le cœur de Voltaire étoit dans l'office sur une planche. Il ajoute que s'il lui fût arrivé d'acheter le château de Ferney , jamais il n'eût loué à personne le cœur de Voltaire.



Instructio theoretico-practica de remediis a Christo Domino Ecclesiæ & Fidelibus omnibus contra invisibiles christiani nominis hostes , aliaque mala etiam naturalia relicta. *A Schillingsfürst , en Franconie , chez Daniel Lobegott ; à Luxembourg , chez l'imprimeur du Journal. 1783. 1 vol. in-8^o. de 524 pag.*

C Et ouvrage avoit paru en allemand sous le titre : *Le Chrétien toujours victorieux*

Après avoir prouvé par toute l'antiquité ecclésiastique la possibilité & même la réalité des opérations démoniaques, il examine les signes pour discerner les vexations des esprits malins des maux purement naturels (p. 247), explique & justifie les exorcismes consacrés par l'Eglise (p. 273).

Un des chapitres les plus intéressans est le XI^e, où il montre que l'invocation du Nom du Sauveur & le type du respectable instrument de la rédemption des hommes font le remède le plus puissant & le plus universel contre cette sorte d'agression (p. 279). Dans l'ancienne Loi la vertu du signe de la Croix avoit été exprimée par plusieurs figures symboliques comme on le voit p. 281 &c. Le chap. 12^e. traite des bénédictions usitées dans l'Eglise, & montre combien l'usage en est raisonnable & salubre. La nécessité de la foi, d'une vive & persévérante confiance dans le Dieu de toute bonté & de toute puissance, est excellemment établie dans le chapitre 13; & c'est-là comme l'ame & la vie de tout l'ouvrage, comme c'est le garant de l'utilité que le sage & pieux auteur a eu en vue.

Dans un tems où les pratiques de l'Eglise

p. 483. — Erreur du professeur Semler, 15 Juin 1776, p. 255. — Bévue d'un prélat catholique, 15 Déc. 1767, p. 596. — Passage remarquable d'un médecin & philosophe anglais, 15 Mars 1776, p. 96. — De Luther, 15 Nov. 1782, p. 411. — Div. observ. *Cat. phil.* p. 357, 370, 374 &c.

les plus respectables sont devenues l'objet des dérisions des philosophes, où le peuple séduit par ces prétendus pédagogues du genre humain est ébranlé dans sa foi, & indécis sur les conséquences qui en émanent de la manière la plus évidente; ce livre doit être d'une grande ressource pour ramener aux antiques principes les esprits flottans ou égarés. On y trouve les richesses de l'érudition réunie à un jugement solide, à une piété tendre, à un zèle vif & pressant. Rien de plus touchant que les réflexions sur le dépérissement visible de la foi, sur l'extinction de ce feu divin que le Sauveur étoit venu porter sur la terre. Il faut convenir que depuis peu d'années cette révolution fatale, si clairement annoncée par le Fils de Dieu (a), s'exécute d'une manière si générale & si rapide qu'il n'est pas étonnant qu'un philosophe y ait cru voir l'annonce de la consommation des siècles (b). Tout ce que l'on peut dire à ceux qui tiennent encore ce précieux dépôt, c'est de le tenir avec force, avec une obstination sainte & raisonnable, jusqu'à la mort, comme un gage de prédestination, une marque presque certaine de salut. Car quoiqu'en général la foi ne soit pas un signe décidé d'élection, elle le devient en quelque sorte dans les circonstances, le triage de ceux qui n'ont qu'une foi

Ignem veni mittere in terram.
Luc. 12.

Tantum qui tenet, tenet donec de medio fiat. 2.
Theiss. 2.

(a) *Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terrâ?* Luc 18.

(b) Mr. Formey dans son *Philosophe chrétien* — Beau passage de Fenelon, sermon pour le jour de l'Épiphanie. 2e. part. vers la fin.

15. Juin 1784. 261

d'habitude , d'éducation , froide , inactive , déstituée d'œuvres &c , étant supposé fait par les ravages de l'apostasie *. Pour résister au torrent impétueux qui entraîne l'édifice presque entier de la religion , il faut que la foi soit bien affermie , qu'elle soit réfléchie , vive , forte , agissante , le fruit de la conviction & du sentiment. . . . Dans ces tems de séduction , à peine les Elus mêmes conserveront leur foi , suivant la parole de J. C. (a) ; il y a donc tout lieu de croire que ceux qui la conservent , sont du nombre des Elus.

* 15 Sept.
1781. P. 94.

C'est en grande partie aux soins d'un Prince qui fait l'ornement de l'Allemagne par son zèle pour la religion , & qui se distingue lui-même par des ouvrages où il combat les erreurs dominantes , que l'on doit la traduction de ce traité , aussi propre à instruire qu'à émouvoir , à éclairer les esprits qu'à toucher les cœurs , à faire détester l'erreur qu'à renforcer le prix des vérités chrétiennes , en dissipant les nuages que des sophistes malfaisans s'efforcent de répandre sur l'éclat du Nom salutaire & vivifiant , *in quo oportet nos salvos fieri.*

Act. 4.

(a) Ita ut in errorem inducantur , si fieri potest , etiam electi. Matth. 24.





IL est si rare de voir aujourd'hui des poésies légères qui, avec le mérite de la versification & de la pensée, aient celui de la décence, que dans la résolution générale de n'en pas offrir à mes lecteurs, je dois faire une exception en faveur des vers suivans adressés par Mad. de Bourdic, à Mad. N. qui avoit été habiter un hameau au moment où M. B. arrivoit à Paris, & qui revint dès qu'elle apprit l'arrivée de son amie.

O cité brillante !
 Ton éclat pompeux,
 N'a rien qui me tente,
 Et fixe mes vœux :
 Mon ame préfère
 A tes vains appas,
 L'asyle où Glicère
 A porté ses pas :
 J'aime mieux entendre
 Les accens flatteurs
 D'une Muse tendre,
 Que les sons trompeurs
 Des êtres frivoles,
 Qui dans ton séjour
 N'ont que des paroles
 Pour peindre l'amour.
 L'amour dont les ailes
 Ne s'usent jamais,
 Pour les infidèles
 A quelques attraits ;
 Mais au cœur sensible
 Il faut d'autres nœuds :
 L'amitié paisible
 Le rend plus heureux
 Que la folle ivresse
 D'un dieu trop léger,
 Qui ne le caresse
 Que pour l'affliger.

15. Juin 1784.

263

C'est dans ton enceinte
Qu'on voit chaque jour
La haine & la feinte
Prendre tour-à-tour
Un masque agréable
Pour nous attirer.
Là l'homme estimable
Se voit préférer
Le Crésus avide
dont l'or éblouit,
Etonne & séduit
La vertu timide :
Là le nom d'amant
N'est qu'une étiquette,
Et le sentiment
N'est que dans la tête.
Je vais au hameau
Qu'habite Glicère :
Qu'il doit être beau
Le jour qui l'éclaire !
Je vais respirer
L'air qu'elle respire ;
Je vais écouter
Les sons de sa lyre ;
Je vais l'emprunter
Pour pouvoir lui dire,
En vers séduifans,
Que c'est auprès d'elle
Qu'on voudroit au tems
Dérober son aile :
Je vais . . . Qu'ai-je dit ?
Quel espoir m'agite ?
Aimable réduit,
Glicère vous quitte.
Les jeux & les ris
Vont sous sa conduite
Régner à Paris.

O cité brillante !
Ton éclat pompeux
Maintenant me tente
Et comble mes vœux.





P
☞
 Eu de choses m'ont paru plus agréables que l'éloquence de M^r. Linguet qui pour prouver le tort énorme que j'ai de ne pas placer la plus grande confiance dans le triage qu'il propose des Ouvrages de Voltaire (15 Mars p. 476) me donne entr'autres titres honorifiques celui de *folliculaire* *. Je souhaite bien qu'un tel genre de preuve guérisse ma défiance & celle des autres, & celle de M^r. Linguet lui-même qui veut actuellement renoncer à son projet ; mais je ne crois pas que ce titre me désigne d'une manière suffisamment caractérisée. Si le nom de *folliculaire* indique précisément un homme qui écrit sur des *feuilles* de papier, ne fussent-elles pas absolument *volantes*, je ne puis disconvenir qu'il peut m'être appliqué ; mais à combien de gens ne convient-il pas ? Si ce nom signifie un homme qui a la mobilité & l'inconstance d'une *feuille* d'arbre, qui s'agite en sens contraire selon la plus légère impulsion de l'air ; qui professe l'amitié la plus chaude & l'inimitié la plus acharnée envers les mêmes personnes, dans les époques les plus rapprochées ; qui promet des *Annales* qui ne paroissent point ou dont le cours dépend de toutes les révolutions de l'atmosphère ; qui attaque la philosophie du jour & le christianisme avec une ardeur égale ; qui exalte les fruits précieux de la religion, & concentre dans un *Essai*

* Courier de l'Europe 1784. p. 286.

15. Juin 1784.

265

sur le monachisme, toutes les horreurs imaginables contre ses myſteres & le plus illustre de ses Apôtres (a); qui fuit de sa patrie dans une isle *quæ portum efficit*, qui de cette isle fuit dans sa patrie & de sa patrie detrechef dans cette isle; pose un moment le pied sur le sol des Belges, sur celui de l'antique Helvétie, & éprouve par-tout une secouſſe repouſſante: si, dis-je, tout cela remplit l'idée d'un *folliculaire*, je déclare naïvement, que cette dénomination ne me convient pas; mais je n'en fais pas moins gré à l'illustre avocat de m'avoir rangé dans une classe d'hommes qui sans doute lui paroissent bien sages & bien honorables. (b)

(a) 15 Avril 1776, p. 549. — Le doute que j'avois formé par charité & par honnêteté sur l'auteur de cet ouvrage (15 Décemb. 1782, p. 552) a été depuis entièrement dissipé. 1 Avril 1783, p. 558.

(b) Par cette considération je ne me plaindrai pas de quelques attributions qu'un homme difficile pourroit traiter de *calomnies*. Je dirai seulement que je n'ai écrit nulle part que *Mr. Linguet n'étoit pas assez bon chrétien*, mots qu'il souslignoit pour m'attribuer une platitude; que je n'ai pas déclaré l'édition de Suisse *très-réformée & très-religieuse* puisque j'ai dit au contraire que je doutois bien fort de sa *parfaite dépuraton* *, quoique j'aie de la peine à croire que la *Pucelle entiere y soit inserée*, comme le dit Mr. Linguet. * 1 Fév p. 163.





La lettre *E* est le mot du dernier Logogriphe.

Nous sommes des jumeaux d'une même figure,
 Et nous avons toujours une même couleur ;
 Mais quoique nous aïons une noire teinture ,
 Nous égalons pourtant le beau lys en blancheur.
 Rarement nous avons une même aventure.
 Un même sort pourtant est notre gouverneur ;
 Selon que chaque fois nous changeons de posture,
 Nous portons le regret, ou le plaisir au cœur.



JE servirois avec plaisir ceux qui me demandent la citation précise de quelques articles précédemment traités dans ce Journal, si je les avois mieux rangés dans ma mémoire. A mesure que les numéros se multiplient, j'ai bien de la peine à m'en rappeler le contenu ; & ce n'est pas sans employer beaucoup de tems que je parviens à indiquer quoiqu'imparfaitement les endroits divers qui peuvent répandre du jour sur les matieres courantes. . . . Je ne me souviens pas d'avoir fait mention d'un projet de donner au public la vie de Mr. Jamerai du Val, sur lequel D. Fl. desire d'être instruit. Je trouve seulement une courte notice sur cet homme distingué, dans le Journal du 15 Janv. 1776. p. 155.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 26 Avril.*) Le 30 du mois dernier, M^r. Bulgakow, envoyé-extraordinaire de l'Impératrice de Russie, a échangé avec les plénipotentiaires de la Porte-ottomane, les ratifications de l'acte concernant la Crimée, conclu le 28 Décembre de l'année dernière; de sorte que cette grande affaire a reçu par-là sa dernière sanction & qu'elle est consolidée, en affermissant la paix; la bonne harmonie & l'amitié entre les deux empires. Cependant le grand-visir ne cesse de s'occuper de précautions guerrières. On augmente avec diligence les fortifications d'Oczakow, dont la garnison est déjà fort nombreuse. Ce ministre s'occupe encore d'un autre projet important; c'est d'établir sur le Détroit des forces assez respectables, pour le mettre à l'abri de toute insulte. On vient de garnir d'une bonne artillerie les châteaux & les places frontières. Enfin il est question de construire dans un des ports d'Albanie un magasin de marine, de stationner encore dans le même port une escadre, à la vérité peu nombreuse, mais assez respectable pour en imposer aux habitans de cette contrée, pour réprimer les Monténégrins, qui se sont sou-

II. Part. S levés

levés depuis environ trois mois , pour mettre à la raison les pirates barbaresques , au cas qu'ils voulussent insulter le pavillon des deux cours impériales , ou même enlever des navires marchands autrichiens ou russes.

SMYRNE (*le 12 Avril.*) La peste s'est de nouveau déclarée en notre ville : & , comme nous approchons de l'été , l'on craint que les chaleurs ne lui fassent faire des progrès. Le baron de Haeften , qui a été ambassadeur des Etats-généraux près la Porte , est attendu incessamment de Constantinople , afin de s'embarquer pour Marseille , & passer de-là à la Haye. M^r. Chemuitzer , consul de Russie , est mort ici le 31 du mois dernier.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 7 Mai.*) L'Impératrice & L. A. Imp. se sont rendues à Czarsko-Zelo , pour y fixer leur séjour durant l'été. — S. M. a accordé à M^r. de Besborodka , second membre du département des affaires étrangères , les appointemens honoraires & l'argent de table , attachés à la charge de vice-chancelier , de même que le vice-chancelier d'Ostermann jouit déjà depuis quelque tems des appointemens honoraires & de l'argent de table , attachés à la charge de chancelier. En effet , quoiqu'elle ne soit pas remplie quant au titre , l'on fait , que M^r. d'Ostermann fait en réalité les fonctions de cette éminente dignité.

La cour a expédié ordre à la flotte impériale

riale qui mouilloit à Revel, de se rendre à Cronstadt & de désarmer: cependant des 21 vaisseaux de ligne qui composent cette flotte, huit resteront à Revel pour être employés au besoin. On construit de nouveaux vaisseaux dans les divers chantiers de cet empire.

On parle de la formation d'un tribunal, qui sera établi en cette ville, pour examiner toutes les causes & différens, relatifs au commerce, & pour les juger sans appel. Il a été nommé 4 négocians russes d'entre les plus experts, 4 négocians anglois, & 4 d'autres nations, demeurant ici, qui formeront un projet pour l'établissement de cette espece de juridiction consulaire & le soumettront à l'approbation de notre Souverain.

En vertu du 12^e. article d'une Ukase, publiée le 27 Septembre 1782 par ordre de l'Impératrice, il avoit été permis aux habitans de la république de Pologne d'importer leurs productions territoriales dans la Petite-Russie, sans être tenus d'en acquitter aucuns droits aux bureaux de douanes russes, établis sur la frontière: Une nouvelle Ukase, émanée le 19 Février dernier, étend encore cette exemption des productions polonoises sur la Russie-Blanche. Ainsi les Polonois aussi bien que les habitans de la Lithuanie, pourront à l'avenir y importer librement toutes leurs productions, telles que chanvre, lin, miel, raïons de miel, huile de lin & autres, peaux de bœuf non apprêtées, toutes sortes de grains &c. On a même accordé à ces habitans la liberté de transporter par eau leurs productions & effets

de cette nature plus loin , aux mêmes conditions favorables , afin d'encourager l'activité & l'esprit de commerce. Il est facile de prévoir qu'une concession pareille influera infiniment sur les opérations des habitans de ce royaume-là. D'un autre côté, l'état florissant de l'empire de Russie , y attire une foule d'étrangers de tout état & de toute condition , pour en peupler les vastes contrées. Des caravanes nombreuses de ces émigrans vont s'établir les uns à Cherson , ou dans ses environs , les autres en Crimée.

Le voyage de notre Souveraine en Crimée passe pour être certain , ainsi que l'objet qu'a cette auguste Princesse en le faisant ; on assure ici , que l'on fait les préparatifs les plus magnifiques pour son couronnement à Cherson ; & que S. M. doit prendre le titre d'Impératrice d'Orient.

E S P A G N E.

MADRID (*le 15 Mai.*) Un courier extraordinaire , arrivé ici d'Aranjuez , a apporté le portrait de S. A. R. l'Infante Marianne-Victoire de Portugal , future épouse de l'Infant Don Gabriël. On fait monter à deux millions de piaftres la dot de l'Infante.

Outre l'escadre partie de Majorque , par ordre du célèbre Don Ant. Barcelo , pour donner la chasse au convoi portugais chargé de munitions pour les Algériens , il en est parti deux autres de Cadix & de Carthagene pour le même objet. — On avoit cru jusqu'ici

qu'ici qu'il ne s'agissoit que de bombarder de nouveau le port & la ville d'Alger, mais depuis qu'on a vu défilér quantité de troupes qui ont dû s'embarquer à Carthagene, personne ne doute qu'il ne soit question d'une nouvelle descente. — Dans le tems que Don Barcelo s'occupoit à Majorque, sa patrie, à diriger la construction des nouvelles barques canonnières & bombardes, il s'est appliqué à une recherche des plus intéressantes & digne de ses talens. Son objet a été de trouver une nouvelle méthode de raffiner la poudre afin de la rendre plus active, il s'est trouvé que la poudre fabriquée selon sa nouvelle méthode, est d'un tiers plus forte que celle dont on s'est servi jusqu'ici. Depuis ce tems, le gouvernement a occupé continuellement 200 hommes à ce raffinement, & il n'a été permis à qui que ce soit d'aller les voir travailler. Les avantages qu'on se promet de cette découverte annoncent un succès complet pour l'expédition prochaine, qui ne peut manquer d'être des plus heureuses, pourvu que pendant le bombardement il ne survienne point de gros tems. Treize barques canonnières lancées depuis peu ont mis fin aux armemens qui se faisoient à Majorque : comme tous les préparatifs sont terminés dans les autres endroits, il n'est plus douteux que toutes ces forces ne mettent à la voile dans 10 ou 12 jours.

Le 9, le St. office a célébré un Autillo, ou petit acte de foi, dans l'église de St. Dominique; l'objet en étoit un homme, qui

vendoit des poudres de sympathie, & qui séduisoit par ce moyen beaucoup de personnes du sexe : deux femmes, complices de ses forfaits & de ses impostures, partagerent sa punition : par la sentence, qui leur fut publiquement lue dans l'église, ils furent condamnés à être fouettés par le bourreau, conduits avec infamie par les rues de Madrid, & renfermés pour le reste de leurs jours. Outre cette sentence, on fit également lecture publique & à haute voix de tous les actes du proces. Il faut observer que ceux qui en ont été l'objet, sont des criminels, qui auroient été punis comme imposteurs & séducteurs dans tous les païs de l'Europe ; & s'il est vrai que les blasphémateurs & les ennemis du culte divin, ne doivent pas être sans punition, il faut convenir que l'Inquisition, sous un nom différent, rentre dans la classe de tous les tribunaux chargés de maintenir la chose publique.

La justification de Don Joseph Solano, lieutenant-général des armées navales, est aussi complète & aussi éclatante, qu'il a pu la désirer. Ce qui acheve de le prouver, c'est l'article suivant inséré dans la gazette de Madrid.

“ Le Roi aiant égard aux circonstances & au
 „ mérite étendu de Don Joseph Solano, lieu-
 „ tenant-général de ses armées navales, par-
 „ ticulierement à ceux qu'il s'est faits durant
 „ la dernière guerre, en remplissant avec
 „ exactitude, prudence & succès le comman-
 „ dement des forces navales destinées pour
 „ l'Amérique, avec lesquelles il a facilité la

15. Juin 1784.

273

„ reddition de l'importante place de Penfa-
„ cola , il a plu à S. M. de lui accorder un
„ titre de Castille , pour lui , ses fils & des-
„ cendans , sous le nom de marquis del So-
„ corro (ou Secours) , l'affranchissant en
„ même tems de tous droits & redevances ,
„ qu'il auroit dû païer à ce sujet.,,

*Extrait d'une lettre du Chili du mois
de Novembre 1783.*

On croïoit avoir éteint les révoltes dans le Pérou par la mort du fameux chef Tupal Amer & par le supplice exemplaire auquel il avoit été livré ; il avoit été tiré à 4 chevaux. Elles parurent en effet assoupies pendant quelque tems ; mais la terreur qu'on avoit inspirée, s'étant un peu calmée, de nouveaux troubles se sont élevés. Un frere du chef puni, appelé Diego Tupal Amer s'est déclaré chef des rebelles, & a juré de le venger. Il passe pour être d'un caractère plus fier & plus hardi : cependant il n'a fait encore aucune entreprise contre les Espagnols ; il se contente jusqu'à présent de faire massacrer inhumainement tous les ennemis qui tombent entre ses mains, & il ne s'occupe qu'à exciter à la révolte toutes les peuplades indiennes voisines. Le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour lui faire subir le sort de son frere.

Dans le Chili au contraire tout a été paisible pendant la guerre, & la même tranquillité y regne encore. On a mis sans opposition en ferme, conformément aux ordres du Roi, les jeux de cartes, le papier timbré, & la poudre. Depuis le commencement des hostilités jusqu'à présent, nous avons eu ici 7 bâtimens de guerre & un brigantin pour s'opposer à toute entreprise que les Anglois auroient pu tenter de ce côté. Leur station a été le port de la Conception, qui est celui de nos côtes le plus abondant en tout genre de provisions. Un particulier de ce dernier endroit, nommé

D. Antonio Lorca, a formé à ses dépens, à la rade de St. Vincent, à 3 lieues de la Conception, un grand arsenal qu'il a pourvu de tout ce qui est nécessaire pour la construction de toutes sortes de vaisseaux. Les ouvriers qu'il a employés étoient venus de Panama & de Callao; ils ont trouvé le país si fertile, qu'ils ont abandonné leurs anciennes demeures, & se sont établis ici pour toujours. Le bois, objet principal pour la construction, se trouve sur les Andes en grande quantité & de qualité excellente. Les pins surpassent en beauté ceux de Hollande, leur hauteur est 30 brasses castillanes, & leur diamètre de deux. Les autres matériaux sont fournis par le país en abondance & à bon prix. D. Antonio Lorca a construit pour son compte un vaisseau de 60 canons, une frégate & quelques barques, dont la plus foible peut porter 11,000 quintaux, & sa dépense ne passe pas 250,000 écus.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 30 Avril.) Le prochain mariage de l'Infante Marie-Anne-Victoire, fille aînée de Leurs Majestés, avec l'Infant Don Gabriël d'Espagne, a été publiquement déclaré à la cour: & l'on croit que celui de l'Infant Don Jean, fils puîné de Leurs Majestés, avec l'Infante Charlotte, fille aînée du Prince des Asturies, sera déclaré dans le courant du mois prochain. Il y aura de grands combats de taureaux & d'autres fêtes publiques pour célébrer les nouveaux liens, qui se formeront entre deux cours déjà si étroitement unies par ceux du sang & de l'intérêt.



D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 15 Mai.*) La princesse fille du Prince Frédéric frere du Roi, née le 2 de ce mois, a été baptisée le 10, & a reçu les noms de Julienne-Marie que porte la Reine douairiere sa grand-mere. A cette occasion, le Roi a conféré l'Ordre de Danebrog à Mrs. de Bulow & de Lewerzow maréchaux de la cour, l'un près du Prince roial fils du Roi, l'autre près du Prince-Frédéric.

Le duc-regnant Frédéric-Chrétien de Holstein-Sonderbourg-Augustbourg, & son frere le prince-Emile-Auguste, qui avoient l'un le caractère de général d'infanterie, l'autre celui de lieutenant-général, au service du Roi, aiant témoigné le desir qu'ils avoient de se retirer, Sa M. leur a accordé leur démission sous la date du 28 Avril de cette année, en les assurant néanmoins de la satisfaction qu'elle avoit des services qu'ils lui avoient rendus jusqu'à présent. Le comte Otton de Thott, ministre-d'état & conseiller-privé, est rentré dans la place de patron de l'université de cette capitale, qu'il n'avoit plus remplie depuis quelque tems. M^r. Frédéric-Chrétien de Rosenkrantz, ministre-d'état & conseiller-privé, a été nommé secretaire-de-guerre en chef au département de la marine; & le comte André-Pierre de Bernstorff, qui avoit été déclaré ministre des affaires étrangères, a été placé en même tems à la tête du département de la chancellerie allemande avec le

titre de président. Le vice-amiral de Fontenay a obtenu le commandement de la flotte, qui s'arme dans notre port. Le départ de courriers est fréquent, particulièrement pour la Russie.

Voici une circonstance relative à la dernière révolution, qui a transpiré dans le public. Le 14 du mois passé vers le soir, le conseil d'état étoit, comme à l'ordinaire, assésé chez Sa Majesté; le Prince-royal en ouvrit la séance par cette déclaration : *Que la mauvaise santé du Roi empêchant souvent S. M. de développer toute son activité; S. A. R., en sa qualité d'héritier, croïoit être le premier qui dût assister le Roi, son pere, dans le gouvernement de ses Etats.* S. A. R. produisit ensuite un écrit & le présenta au Roi pour le signer. S. M. déclare dans cet écrit, le Prince-royal pour Co-Régent, avec cette clause expresse : *Que tous les ordres du cabinet, pour être valables, seroient à l'avenir aussi signés par Son A. R.* Le Prince Frédéric, frere de Sa M., se donna, il est vrai, bien des mouvemens pour engager le Roi à ne pas ratifier cet écrit : mais sur les instances pressantes du Prince-royal, Sa M. signa l'écrit, à la plus grande douleur du Prince Frédéric & de la plupart des membres du conseil présens. Le Roi aiant apposé sa signature à cet acte important, le rendit à S. A. R., qui, après s'être profondément incliné, baïsa la main de son auguste pere & retourna ensuite à sa place. Ce Prince donna sur le champ une preuve du pouvoir suprême que le Roi venoit

15. Juin 1784.

277

noit de lui conférer, en remerciant tout le conseil-d'état privé, à l'exception de deux membres, le comte Thott & M^r. Schack Rathlow.

I T A L I E.

ROME (le 16 Mai.) Le St. Pere est revenu le 6 de Terracine en cette capitale. — Le bruit est général qu'au commencement du mois prochain, Sa S. tiendra un consistoire secret, tant pour la proposition de l'église archiépiscopale de Milan que de plusieurs autres.

Le sieur Piranesi agent de Sa M. Suédoise dans l'Etat ecclésiastique, a eu une audience du Pape, dans laquelle il présenta à Sa S., au nom du Roi de Suede, son portrait peint à Stockholm & représentant ce Souverain en habit suédois. Le Saint Pere le reçut avec des marques d'affection & d'estime envers ce Monarque. — Le 13, l'envoïé du Grand-Duc de Toscane eut une audience particulière de Sa S., ainsi que le cardinal Hertzian avec lequel elle eut une longue conférence.

Les lettres de Civita - Vecchia portent qu'une des galeres pontificales s'étoit emparée de l'un des 3 bâtimens algériens auxquels elle donnoit la chasse dans les parages de Monte-Christo.

Les prisonniers détenus dans les prisons neuves s'étant procuré de la poudre à canon, imaginèrent d'obtenir leur liberté, en faisant sauter les murailles qui les renfermoient, sans

prévoir qu'ils devoient être écrasés sous leurs ruines ; ils firent trois mines , les remplirent de poudre , & y mirent le feu dans la nuit. Une seule des trois mines éclata ; mais elle n'eut d'autre effet que de fendre la muraille en partie. Le géolier accourut au bruit ; les prisonniers munis d'armes blanches , se jetterent sur lui ; il tira sur l'un d'eux un coup de pistolet & le tua ; il profita du premier faiffement des autres prisonniers pour refermer la porte , qu'il n'avoit qu'entr'ouverte , & faire venir main forte du corps-de-garde voisin. Ces malheureux ont été resserrés plus étroitement.

NAPLES (*le 12 Mai.*) Notre escadre destinée à aller bombarder Alger de concert avec la flotte espagnole est toute prête ; on dit qu'elle mettra à la voile le 15 de ce mois : elle est composée de deux vaisseaux de 74 canons , de trois frégates , de deux chebecs , deux paquebots & de plusieurs bâtimens de transport pour les munitions &c.

Le 10 au soir , le Vesuve qui étoit en fermentation depuis quelques jours , a recommencé à jeter du feu.

Le Pape a permis , par un bref , aux religieuses des couvens ruinés dans la Calabre , de se retirer dans leur famille.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 19 Mai.*) L'Empereur vient de nommer pour le grand chapitre , nouvellement érigé à Lintz , les sujets suivans :

vans : grand-vicaire, M^r. Antoine de Finetti, chevalier du S. E. R., jusqu'ici doïen & curé de Stockerau, président & directeur de l'officialité de Passau; doïen de la cathédrale, M^r. Michel noble de Reei, jusqu'ici conseiller de l'officialité de Passau; prévôt, M^r. de Posch, jusqu'ici curé & doïen de Lintz; sacristain, M^r. Ignace d'Urbain, curé de St. André; chanoines, Mrs. André de Schwarzenbach, curé de Hutteldorf; Maximilien Sutter, curé de Laxembourg; Jos. Tremel, curé de Gunskirchen; M^r. Joachim Weickowitz, jusqu'ici censeur impérial a été nommé conseiller du consistoire.

Sa M. a fait dans ses armées la promotion suivante : lieutenans-généraux, les généraux-majors : comte de Brechainville, comte Tige, baron Frédéric Schröder, prince Antoine Esterhazy, comte Joseph Mitrofsky. Généraux-majors, les colonels : Metzger, Ayrenhof, Magdebourg, comte Fugger, Borefizky, baron Biela, duc d'Urfel, Staader-d'Adelsheim, comte Stuart. Colonels, les lieutenans-colonels : Geitner, Montagutti, Borrs, Caratto, comte Wolkenstein, Mikovini, comte Golz. Lieutenans-colonels : Luzow, Sceidner, Czerneccy, Hertmann, Rath, Jahn, Spielmann. Majors, les capitaines : Molitor Tiodnig, Jfenousky, Rabenbach, Lanfer, Gumma, baron Nevenstein, Dalquen.

Par ordre de Sa M. l'Empereur, les consuls établis dans les ports étrangers, auront à l'avenir un uniforme particulier qui consistera en un juste-au-corps rouge, culotte de la

même couleur & veste verte ; il y aura une ancre sur leurs boutons qui seront jaunes : leurs épaulettes seront d'or mêlées de soie rouge. Mrs. les consuls-généraux pourront seuls avoir de l'or sur leurs vestes, & les vice-consuls n'auront point d'épaulettes.

L'Empereur a ordonné que la maison des orphelins & des enfans-trouvés que dirige le célèbre abbé Parhamer soit transportée à l'hôpital connu ci-devant sous le nom de l'hôpital espagnol & qui est maintenant évacué. La maison des orphelins sera occupée par les artilleurs. On présume que tous les invalides militaires seront réunis à Tyrnau.

La maison de Willeshoven & compagnie qui s'étoit élevée avec tant d'éclat & qui faisoit la plus grande partie de notre commerce dans la Crimée, n'a pas eu le succès qu'elle se promettoit. Sa signature vient d'être publiquement abolie par ordre de Sa M. I.

PRESBOURG (*le 12 Mai.*) Une ordonnance suprême, publiée ici depuis peu, défend sous des peines très-graves toute espèce de jeu de hazard. Il y est dit entr'autres : " C'est par ordre de Sa M. I. R. & A, qu'on défend de nouveau tous les jeux de hazard, tels que le Pharaon, la Bassette, le Passé-Dix, Landsknecht, Quinze, Trente, Quarante ; tous les jeux de dès, ceux qu'on appelle : Rauschen, Færbeln, Treschako, Sincere, Brenta, Mollina, Voïta, & en général tous les amusemens de cette nature, qui tendent directement au préjudice de chaque individu en particulier, ou à celui de son

prochain, feront à l'avenir très-rigoureusement interdits & défendus : chacun sera obligé de se conformer à la présente ; ceux des joueurs en question qui oseront y contrevenir, seront exclus des emplois & encourront en outre la disgrâce de leur Souverain. Les autres personnes qui donneront occasion aux joueurs de jouer chez elles, seront punies selon toute la rigueur des loix. Ceux qui voudront s'amuser à des jeux non défendus, sont avertis de ne jamais passer les bornes que leur prescrit leur devoir &c. ,,

BERLIN (le 25 Mai.) Les revues particulières & générales tant des régimens, qui sont en garnison en cette résidence, que de ceux que le Roi y mande annuellement dans ce dessein, ont été cette année-ci plus brillantes que jamais. La présence d'un grand nombre d'officiers du premier rang & de différentes nations, particulièrement de François, auxquels S. M. avoit permis d'y assister, a ajouté à la beauté du spectacle. Outre le prince-regnant d'Anhalt-Cöthen, l'on distinguoit parmi ces illustres étrangers le prince de Lambesc, grand-écuyer de France, & le prince de Vaudemont, ainsi que le comte de Rochecouart, Mrs. d'Hemanne & de Fremont, maréchaux-de-camp ; les colonels d'Escars & d'Ecquevilly ; les capitaines comtes de Serent, de Lambert, de Chateaunéuf &c. Les revues particulières ont commencé le 11 de ce mois : & le 23, le Roi a terminé ces exercices en faisant exécuter à tous les régimens d'infanterie & de cavalerie, rassemblés dans nos

environs, les grandes manœuvres sur la plaine de Tempelhoff : elles ont eu le succès le plus complet ; & S. M. en a témoigné sa satisfaction aux différens corps. Elle a fait à la même occasion une grande promotion : les généraux-majors de Billerbeck & de Braun ont été déclarés lieutenans généraux : & le dernier, qui est commandant de cette résidence, a été décoré de l'Ordre de l'Aigle-noir. Les colonels de Hager, de Kienitz, comte de Schwerin, de Klitzing & de Leipziger, ont été avancés au grade de général-major ; six lieutenans-colonels au grade de colonel &c. Dès que les manœuvres ont été terminées le 23, le Roi est retourné à Potsdam, suivi du duc-regnant de Brunswick & du prince d'Anhalt-Cöhen. On a remarqué avec la plus vive satisfaction, que Sa Majesté, en commandant elle-même ses troupes, & en les faisant manœuvrer avec la célérité, le bon ordre & la précision qu'elle a établis dans son armée, n'avoit rien perdu de son activité, de sa présence d'esprit & de sa vigueur.

Comme l'on s'apperçoit, qu'il se répand au sujet des différens, qui se sont élevés depuis quelque tems entre notre cour & la ville de Dantzic, par des gazettes étrangères & autrement, plusieurs avis singuliers & en grande partie mal-fondés, l'on croit nécessaire de déclarer, qu'après que Sa M. le Roi de Prusse eut fait lever le blocus de la ville, sur l'offre de la médiation de Sa M. l'Impératrice de Russie, & que la dite ville eut envoieé quelque tems après ses députés à Varsovie, & enfin
après

après qu'on y eut entamé une négociation d'accommodement entre les dits députés & le sieur de Buchholtz, résident du Roi, sous la médiation du comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, l'on s'en est tenu, à la vérité, du côté de Sa M. Prussienne, au premier projet d'accommodement, mais qu'on a proposé néanmoins quelques modifications, au moien desquelles le bien-être de la ville de Dantzic, à ce qu'on jugeoit ici, étoit pleinement assuré. Comme néanmoins la dite ville n'a pu se résoudre à l'accepter, M^r. le comte de Stackelberg a envoyé, au mois d'Avril dernier, toute la négociation à Péterbourg; & Sa M. I. de Russie a résolu de considérer elle-même l'affaire & de communiquer aux deux parties son opinion à cet égard. En attendant Sa M. a fait signifier sérieusement au magistrat de Dantzic, qu'il eût à laisser passer librement par son territoire tous les navires, voitures & effets des sujets du Roi, jusqu'à ce que l'affaire ait été terminée; ce qui s'observe en conséquence aujourd'hui: & par-là il se manifestera sans doute, que le libre passage, qu'on desire de la part de Sa M. Prussienne, n'est pas de si grande importance, ni si dangereux pour la ville de Dantzic, qu'elle se l'imagine. C'est dans cette situation, & non autrement, que l'affaire se trouve en ce moment, sans qu'il soit arrivé rien au préjudice de l'un ni de l'autre parti, comme aussi il n'est pas question ni du Fahrwasser ou du port, ni de quelques autres points importants,

dont des gens mal-informés ou mal-intentionnés entretiennent le public.

HAMBOURG (le 18 Mai.) Les lettres de la Suede & du Dannemarck continuent d'annoncer des préparatifs de guerre & des armemens, qui se font de part & d'autre, fans qu'on sache quel en peut être le motif ou l'objet; car ce qu'on avoit dit de la révolte des païsans suédois ne paroît pas se confirmer. Le gouvernement danois a mandé de la Norwege 4 mille matelots, pour monter l'escadre qu'on arme dans le port de Copenhague, & qui fera commandée par le vice-amiral de Fontenay. En Suede on fait également des armemens de mer; les troupes de plusieurs provinces se rassemblent; & il est venu dans l'isle danoise de Seeland plusieurs personnes de la Scanie, pour acheter des bleds qui doivent servir à former des magasins.

BONN (le 29 Mai.) S. A. S. E. notre gracieux Souverain est arrivé hier à son château de Brühl, de retour de Munster & de Bruxelles, & nous avons eu la satisfaction de le recevoir aujourd'hui dans cette résidence.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 28 Mai.) Le Roi s'est rendu, le 18 de ce mois, avec l'appareil & la pompe d'usage à la chambre des pairs; & celle des communes s'y étant rendue, S. M. a fait déclarer par son chancelier qu'elle n'exposeroit point les motifs de la convocation du parlement, jusqu'à ce que les communes se fussent chois

un orateur, nomination à laquelle elles devoient procéder fans délai. Le choix des communes est tombé sur M^r. Charles Wolfram Cornwall, le même qui a occupé ce poste important dans le précédent parlement. Le lendemain l'ouverture de la premiere session du nouveau sénat se fit avec la solemnité accoutumée, & le Roi prononça les discours d'usage. La chambre haute vota le même jour une adresse de remercimens; celle de la chambre des communes n'aura lieu que dans l'une des prochaines séances. On ne doute point qu'elle ne soit conforme aux vues du ministère qui a une pluralité très-nombreuse dans le nouveau parlement, quoique l'opposition soit encore très-formidable tant par le nombre que par le crédit de ceux qui la composent.

La signature du traité définitif entre la Hollande & l'Angleterre fut enfin annoncée au public le 25 par une décharge de canon de la tour & du parc. Le chevalier d'York partira d'ici incessamment pour aller reprendre à la Haye le caractère d'envoïé-extraordinaire du Roi auprès des Etats-généraux; & l'on attend ici de la part de LL. HH. PP. le comte de Welderen en la même qualité. Le duc de Dorset & le comte de Chesterfield ne se rendront à leurs ambassades respectives qu'après le 4 Juin, jour anniversaire de la naissance de notre Souverain. Mais si les changemens au ministère se réalisent, on dit que le marquis de Carmarthen remplacera le duc de Dorset à la cour de France. Et ces changemens éven-

tuels ne donneront aucune entrée à M^r. Fox & au lord North, ni à aucun de leurs adhérens, qui sont totalement exclus, mais le comte de Shelburne y occupera, dit-on, un poste éminent.

Le comte de Chesterfield, revenu le 20, a eu le même jour une audience particulière de Sa Majesté. Ce seigneur s'étoit rendu à Paris, pour y attendre le marquis d'Almodavar qui devoit s'y trouver sur sa route pour Londres, en qualité d'ambassadeur d'Espagne: mais S. E. n'y étant pas encore arrivée, le lord Chesterfield a repassé en Angleterre.

M^r. Fox se trouve membre pour la cité de Westminster par la pluralité des suffrages suivant le *Poll* dont la clôture s'est faite le 17. Il siège déjà en parlement, comme représentant d'un bourg du royaume. Le grand-bailly de Westminster aiant accordé aux sollicitations du chev. Cecil Wrai, le scrutin ou la vérification des suffrages & de la légitimité des voix, ce dernier sur lequel M^r. Fox n'a que l'avantage de 236 voix, espere encore de partager avec le lord Hood l'honneur de représenter Westminster. M^r. Fox & ses partisans ont protesté contre cette vérification qui sans doute occupera plus encore que les affaires publiques, les premières séances de la chambre des communes. A la sortie de l'hôtel de Wood le jour de la clôture du *Poll*, M^r. Fox a été transporté en triomphe par ses adhérens à l'hôtel de Devonshire. Son carrosse entouré de lauriers & précédé d'une nombreuse cavalcade & de 9 drapeaux à la tête

15. Juin 1784.

287

desquels on en distinguoit un portant cette inscription : *Le Patriotisme féminin*, étoit accompagné de plusieurs milliers de gens de tout état & particulièrement de bouchers, marchant d'un air victorieux avec leurs couperets sur l'épaule. La journée se termina par une grande fête que donnerent M^r. Fox & ses amis au café de Will's. La plupart des maisons de Westminster étoient illuminées, soit par enthousiasme, soit par crainte des effets que le *Foxisme* a plus d'une fois manifestés sur les vitres des réfractaires.

On aime à croire ici, que la forteresse de Gibraltar, étant un fardeau très-onéreux à la nation, sans qu'elle en retire aucun avantage, sera cédée à l'Espagne au moien d'un équivalent; c'est d'après ce sentiment général qu'on débite que la cour de Madrid vient d'offrir à notre ministere la cession de la Floride orientale & occidentale avec l'isle de Porto-Rico, & de paier 3 millions de piastrés en équivalent de la restitution de Gibraltar à l'Espagne. Si l'événement justifie ce bruit intéressant, on pourra dire que des acquisitions fructueuses & des épargnes considérables remplaceront la nullité de ce rocher & y étoufferont le germe de tant de discordes.

Les lettres de Portendic, sur la côte de Guinée, en date du 28 Février mandent, " qu'il étoit éclaté un soulèvement terrible parmi les chefs négres, dépendans du Roi Maure Ally-Courie, qu'ils avoient voulu assassiner près de la rivière St. Jean; mais que depuis il avoit eu le bonheur de défaire les

insurgens & de faire mettre à mort les principaux auteurs de la rébellion „

Le duc de Rutland , vice-roi d'Irlande , a fait le 14 de ce mois la clôture du parlement d'Irlande , après avoir donné le consentement roial à 41 bils publics & à 15 bils particuliers. Parmi les premiers , tous relatifs à la police intérieure du roiaume , particulièrement de la capitale , est le bil pour assurer la liberté de la presse , en prévenant les abus , qui résultent de la publication de libelles traitreux , séditieux , faux & scandaleux par des inconnus. Dans le discours , que mylord Rutland prononça ensuite , il fit entre autres l'éloge de la détermination unanime du parlement de défendre la liberté de la constitution contre les attaques de la licence. Cette phrase servoit de réponse à ce que l'une & l'autre chambre avoient dit sur le même sujet dans les adresses , qu'ils avoient présentées la veille au vice-Roi. *Nous avons tâché ; lui dirent les pairs , avec un zele unanime , de prévenir l'accroissement de la licence & de l'esprit de sédition , non-seulement comme dangereux pour les mœurs du peuple , mais aussi comme fatal pour la vraie liberté. Les communes s'exprimèrent encore plus fortement par ces mots : Comme gardiens des droits & de la sureté de nos co-sujets , autant que comme défenseurs de l'honneur national , nous avons cru , que nous étions appelés à témoigner , combien nous avons en horreur le tumulte & les écrits séditieux. Zélés à maintenir le véritable esprit de la constitution ,*

15. Juin 1784.

289

nous avons pris pour objet de notre résolution unanime d'en défendre la liberté réelle contre les attaques de la licence. — Une conduite si décidée de la part du parlement irlandais, appuyée & approuvée par l'administration, pourra encore donner lieu à des arrêtés très-vifs & très-animés de la part des volontaires & autres corporations: mais ceux qui connoissent le caractère de la nation irlandaise n'en attendent pas d'autre mal.

A peine voit-on la fin d'une guerre longue & ruineuse, qu'un nouvel orage paroît s'élever sur nos têtes. Tout est en action dans les cabinets: des préparatifs formidables qui ont lieu de toutes parts annoncent qu'il se trame de grands projets, & que nous devons nous attendre à bien des événemens. On prétend généralement qu'avant la fin de l'année le feu de la guerre embrasera une partie de l'Europe.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 4 Juin.) Le mémoire par lequel le duc de la Vauguyon a communiqué aux Etats-généraux la réponse de S. M. T. C, à la demande de sa médiation dans leurs différens avec l'Empereur étoit de la teneur suivante :

Hauts & Puiffans Seigneurs.

Il a été rendu compte au Roi, du mémoire, par lequel MM. Lestevenon de Berkenroode & le Brantsen, au nom des Etats-généraux des Provinces-unies, ont réclamé les bons offices de

S. M. & au besoin sa médiation, pour l'accommodement des différens survenus entre Vos Hautes-Puissances & le Gouvernement-général des Pays-bas. Cette demande a été d'autant plus agréable à S. M., qu'elle la regarde comme un effet de la confiance que V. H. P. mettent dans les sentimens d'amitié & d'affection, qu'elle leur porte: ces sentimens sont invariables; & le Roi se fait un devoir d'en donner une nouvelle preuve à Vos Hautes-Puissances, en se chargeant d'employer en leur faveur, ainsi qu'elles le desirerent, ses bons offices auprès de la cour de Vienne. S. M. s'y détermine d'autant plus volontiers, qu'elle est persuadée d'avance que l'esprit de conciliation dirige la conduite de S. M. Impériale comme celle de Vos Hautes-Puissances, & que l'on est disposé de part & d'autre à tarir pour jamais toutes les sources de discussion, qui ont existé jusqu'ici entre la cour de Vienne & les Provinces-unies.

Mgr. le Prince Statthouder, & Madame la Princesse, son épouse, se sont établis le 1^{er} de ce mois, avec leur famille & toute la cour statthoudérienne, à leur maison de plaisance, dite l'Orange Zaal, dans le bois près de cette résidence. La veille M^r. le baron de Reischach, envoyé-extraordinaire de l'Empereur, a eu une longue conférence avec M^r. le conseiller-pensionnaire de la province, relative aux négociations ouvertes à Bruxelles, d'où notre Gouvernement avoit reçu un courier le 30 Mai au soir. L'on assure, qu'à cette occasion la cour de Vienne a de nouveau donné les assurances les plus fortes de la sincérité de ses bonnes intentions envers la république. Ainsi l'on continue de se flatter, que les différens, qui se sont élevés de la part du Gouvernement

15. Juin 1784.

291

vernement des Pais-bas , se termineront dans des conférences amicales , auxquelles on présume , que le prince de Stahremberg , ancien ministre-plénipotentiaire de l'Empereur à Bruxelles , qui est venu de Vienne à Spa , pourra avoir quelque part. En attendant les Etats-généraux ont pris le 25 du mois dernier une résolution , portant en substance :

Que Mrs. leurs ministres-plénipotentiaires à la cour de Bruxelles seront chargés & autorisés de déclarer provisionnellement là où il convient, " que L. H. P. ne sauroient cacher " leur juste surprise des demandes & prétentions tout à fait excessives, contenues dans " le tableau sommaire, qui leur a été remis " le 4 du courant de la part du Gouvernement des Pais-bas autrichiens: que Leurs Hautes-Puissances, ne s'étant attendues à rien moins " qu'à des prétentions aussi étendues, auront " besoin d'un tems suffisant, pour se mettre en " état d'examiner les fondemens, sur lesquels " elles s'appuient, & qu'on s'affure pouvoir " réfuter & lever, du moins pour une grande " partie, à la satisfaction de la cour de Bruxelles même, ainsi que pour dresser l'état " des contre-prétentions, qu'on croit pouvoir " former avec justice de la part de la république: qu'en attendant L. H. P. n'ont pas " voulu manquer de faire assurer le Gouvernement général de leur desir assidu & sincere de terminer par la voie d'arrangemens " convenables tous les différens & les contestations, qui se sont élevés, & qu'elles " ne souhaitent rien davantage que d'en donner les preuves les plus indubitables, en " apportant toute facilité équitable aux négociations, qui auront lieu sur ce sujet, tandis " que pour le reste elles ne manqueront point " d'user, autant que cela s'accorde avec la " nature des choses & la constitution de la " république, de toute la diligence possible " pour s'expliquer au Gouvernement des Pais-
" bas

„ bas par un détail plus spécifique sur le con-
 „ tenu du susdit tableau. „

D'après les sentimens contenus dans cette résolution, & ceux dont l'Empereur fait profession envers la république, la plus fidele & la plus ancienne des alliés de sa Maison, l'on ne doute point, que les bons offices de la France n'effectuent une heureuse conciliation. Quant au traité à conclure avec cette Puissance-là, presque toutes les provinces sont d'accord à ce sujet : & celle de Zeelande entre autres, dont les intérêts tant en fait de commerce qu'à d'autres égards sont les mêmes, relativement à cette négociation, que ceux de la Hollande, a adressé aux Etats de notre province une lettre, en date du 17 Mai, „ pour prier L. N. & Gr. P. de se con-
 „ certer avec les Etats de Zeelande sur la
 „ maniere & les conditions, auxquelles la
 „ négociation avec la cour de France pour-
 „ roit être conduite & terminée. „

Un courier, arrivé de Paris à la Haye, dans la nuit du 23 au 24 Mai, a apporté la nouvelle, que le 20, les ambassadeurs de la république en France ont signé, avec le ministre-plénipotentiaire de la cour de Londres, le traité définitif de paix entre S. M. Britanique & les Etats-généraux, sur le pied des préliminaires, auxquels il n'a pas été porté d'altération.

On cherche aujourd'hui de nouvelles chicanes au duc de Brunswich. On ne le représente pas moins que comme l'auteur de tous les maux qui ont affligé l'Etat depuis quelques

15. Juin 1784.

293

années, & dont la source est, dit-on, dans les conseils qu'il a donnés au Prince Statthouder : lesquels conseils le Prince s'étoit engagé de suivre à la lettre, en vertu, prétend-on, d'un acte passé entre lui & le dit seigneur duc en 1766. Pour faire tomber au néant cette calomnie, le Prince Statthouder s'est enfin décidé à rendre public ce fameux acte, qui est accompagné d'une lettre à Leurs Hautes-Puissances & d'une autre aux Etats de Hollande. A la lecture de cette piece, il est facile de se convaincre que le Prince ne s'est nullement engagé à suivre servilement les avis du duc, ni même à le consulter dans toutes les affaires, mais seulement quand Son Altesse Sérénissime jugeroit à propos de consulter les lumières du feldmaréchal : bien moins encore, qu'il s'y soit astreint par serment, mais au contraire le duc avoit prêté dans le tems serment de fidélité entre les mains du Prince, promettant sur sa conscience de diriger toujours ses conseils d'après les vrais intérêts du Statthouder, & le bien commun de l'Etat, sans aucune acception de personne. Il faut attendre maintenant l'effet que produiront ces pieces dans l'esprit des régens & du public.

Missive de S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange & de Nassau, Statthouder héréditaire, capitaine-général & amiral des Provinces-unies, aux Seigneurs Etats de Hollande & de West Frisc. De la Haye, le 24 Mai 1784.

Nous n'avons pas voulu manquer, suivant

ce que nous avons promis vendredi 14 de ce mois, pour donner une nouvelle preuve de notre déférence pour les desirs de V. N. & G. Puissances, de leur faire parvenir une copie authentique de l'acte passé le 3 Mai 1766 entre S. A. le Seigneur feldmaréchal duc de Brunswich & nous. Nous ne doutons point que V. N. & G. P. verront par la lecture de cet acte que les bruits défavantageux répandus depuis quelque tems à l'égard de cet acte, sont entierement sans fondement, & particulièrement ce qui a été allégué à l'égard du susdit Seigneur duc, comme si peu de tems après notre majorité, il auroit fait usage de nos sentimens d'amitié & d'affection pour sa personne, en nous portant à passer un acte, par lequel nous nous serions engagé de lui demander ses conseils sur toutes choses, & de suivre cet acte par serment: ce qui est dénué de tout fondement.

Nous avons juré en même tems nécessaire, considérant la relation étroite que nous avons avec l'Union entiere, ainsi qu'avec chacune des provinces en particulier, de faire parvenir une copie authentique du susdit acte, à l'assemblée de Leurs Hautes-Puissances, comme aussi aux Seigneurs Etats des provinces respectives: & nous n'avons point voulu manquer non plus de communiquer à V. N. & G. P. une copie de la lettre écrite à Leurs Hautes-Puissances pour accompagner le dit acte, & de nous y référer:

Copie authentique de l'acte passé le 3 Mai 1766, entre S. A. Mgr. le feldmaréchal duc de Brunswich, & S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange & de Nassau, Statthouder héréditaire, capitaine-général & amiral des Provinces-unies &c. &c.

Nous Guillaume, par la grace de Dieu, Prince d'Orange & de Nassau, Statthouder-héréditaire, capitaine-héréditaire, général & amiral des Provinces-unies des Païs-bas, &c. &c. &c.

Comme nous avons pris, à notre majorité & commencement de régence, itérativement

ment & sérieusement en considération, comment feu le Seigneur notre pere de glorieuse mémoire, avoit, dès & avant l'année 1747, jugé nécessaire d'engager par les instances les plus fortes le Seigneur duc Louis de Brunswich, qui se trouvoit pour-lors au service de LL. MM. II. & RR, à passer au service de la république, sous le nom & avec le titre de feld-maréchal des troupes de l'Etat : mais dans le fond pour aider à porter en effet & en réalité avec notre susdit Seigneur pere la charge du département militaire, pour être considéré sur le pied d'un ami intime & parent, agir avec le susdit Seigneur Prince de concert, & pour faire usage de ses talens & bons conseils en tout ce qui regarde le commandement de l'armée, & l'état militaire : en quelque façon & bien principalement avec cette grande vue & fin importante que s'il plaisoit au Ciel de disposer de bonne heure de ses jours, S. A. R. & moi, ainsi que Mde. notre sœur, trouveroient dans le dit Seigneur duc un ami & parent, dont les conseils & assistance seroient d'une grande utilité pour nous ; ainsi que ces témoignages énergiques se trouvent verbalement dans la lettre écrite de la main propre du dit Seigneur pere, en date du 11 Novembre 1749 & 18 Janvier suivant, adressée au dit Seigneur duc de Brunswich ; comme le dit Seigneur de Brunswich a cédé à ces instances réitérées, aiant quitté la cour de Vienne où il se trouvoit placé sur un pied très-avantageux, dans la relation la plus heureuse de faveur & étroite liaison de parenté avec L. M. I. & R, qu'il a quittées, & est arrivé ici, après avoir obtenu à cet effet l'agrément de L. M. I. & R, auxquelles le Seigneur notre pere avoit demandé la possession du dit Seigneur duc comme une faveur spéciale, par missive du 10 Nov. 1749 ; hautes & sages précautions du Seigneur notre pere, que les événemens qui sont arrivés depuis ont pleinement justifiées, & ont été pour nous, par une expérience sensible, de la plus grande utilité & des suites les plus salutaires : pendant

que le moment fatal où nous avons été privé du dit Seigneur notre pere a fait bientôt exister le cas de ces salutaires précautions, dans l'engagement & emploi du Seigneur duc de Brunfwich, par où nous & notre Maison avons trouvé des effets si utiles que feu S. A. R. Mde. notre mere de glorieuse mémoire n'a point hésité de prier & nommer par ses dernières dispositions le susdit Seigneur duc, qui pour-lors étoit déjà nommé par les Seigneurs Etats de toutes les provinces en qualité de représentant du capitaine-général, exécuteur-testamentaire & tuteur administrant de nous & de la Dame notre très-aimée sœur.

Et comme enfin par le triste événement qui nous a ravi S. A. R. Mde. notre mere, les bonnes & sages précautions du Seigneur notre pere ont éclaté, en nous fournissant cet avantage inestimable, que nous avons trouvé dans le susdit Seigneur duc de Brunfwich, par tout ce qu'il a fait pour nous, tant à l'égard de sa qualité de représentant du capitaine-général qu'en particulier à l'égard de notre éducation, beaucoup plus que ce à quoi le Seigneur notre pere auroit pu attendre de ses sages précautions, & de son entière confiance au dit Seigneur duc : & comme nous désirions volontiers d'avoir occasion de nous servir encore quelque tems des sages conseils & assistance du dit Seigneur duc de Brunfwich, & que le dit nous a déclaré qu'attaché à nous par les liens les plus forts & vraie affection paternelle, il étoit prêt & disposé à nous offrir encore pour quelque tems ses talens dans le cas où ils pourroient nous être de quelque utilité :

En conséquence nous sommes convenus, & avons accordé avec le susdit Seigneur duc de Brunfwich, réciproquement & ensemble, les articles ou points suivans.

I. Que le dit Seigneur duc de Brunfwich s'engagera & se liera à nous, comme il s'engage & se lie par la présente, de vouloir nous aider de ses conseils dans la direction des affaires, tant du département militaire que de tout

autre département appartenant à notre pouvoir, en tout tems, autant que nous le requérons de lui, & que nous le jugerons utile & nécessaire.

II. Que le dit Seigneur duc sera obligé de nous servir fidèlement dans toutes les affaires que nous lui remettrons entre les mains, de nous assister de ses conseils & avis, en agissant selon sa conscience comme il croira convenir pour la conservation de notre autorité, prérogatives & droits, & pour la plus grande prospérité de cet Etat: sans s'en éloigner par faveur ou défaveur pour quelque province particuliere, villes, college, ou membre d'iceux, ou pour quelque autre cause de quelque nature qu'elle puisse être; n'ayant rien autre en vue que ce qui pourra tendre de la maniere la plus efficace au soutien de nos vrais intérêts, au bien commun, & à l'avancement de la prospérité du país.

III. Que le dit Seigneur duc de Brunswich se tiendra pour cet effet continuellement proche de notre personne; & fera en particulier obligé de nous accompagner dans notre voiage que nous entreprendrons dans peu dans les provinces, villes & places ressortans de notre Starthoudérat-héréditaire.

IV. Nous nous engageons par contre de la maniere la plus forte en faveur du dit Seigneur duc, de l'indemniser & libérer entièrement, à l'égard de tout ce qu'il aura fait pour la prestation de cet engagement, en donnant les conseils requis, & assistance, de toute responsabilité quelconque, comme nous l'en indemnisons & libérons par la présente: ne voulant point que le dit Seigneur duc soit tenu de rendre compte à qui que ce soit autre qu'à nous en propre personne & d'être responsable au cas qu'il nous survint durant cet engagement quelque accident. Voulons & prétendons que le susdit duc de Brunswich soit libéré de tout, en remettant à notre secretairerie secrette & y faisant déposer les pieces & papiers regardant notre direction, lesquels pourroient se trouver pour-lors sous la haute

garde, sans que le susdit Seigneur soit obligé de donner à quelqu'un de nos héritiers, successeurs, ou ceux qui en auront obtenu le droit, aucunes ouvertures; bien moins être tenu de responsabilité ou qu'il y puisse être obligé & nécessité de quelque manière que ce soit.

Le tout par provision & jusqu'à suspension réciproque. Ainsi convenu entre nous soussignés, & scellé des cachets de nos armes. Fait à la Haye, le 3 Mai 1766.

(Signé)

G. Pr. d'ORANGE.

L. Duc de BRUNSWICH.

Aujourd'hui 3 Mai 1766 S. A. le Seigneur duc de Brunswich a prêté serment sur l'engagement ci-dessus entre les mains de S. A. S. le Prince Statthouder héréditaire.

(Signé)

T. J. de Larrey.

Le 21 du mois dernier, la cour suprême de justice a prononcé son jugement sur l'affaire connue de l'enseigne de Witte & du jardinier van Brakel. Le premier, eu égard à sa jeunesse & à la séduction dont il a été imprudemment victime, a évité le supplice public, mais a été condamné à 6 ans de prison & ensuite au bannissement. Van Brakel, dont la scélératesse a été bien reconnue, a été condamné à être attaché à la potence, ensuite fouetté & marqué, vingt-cinq ans de prison & banni à perpétuité. Cet infâme a subi le même jour son supplice avec un ton d'audace qui annonce une ame au-dessus du remords.

M^r. le comte de St. Saphorin, ministre de Dannemarck, est parti pour Londres. On dit que l'objet de son voiage est d'y ménager un mariage entre le Prince-héréditaire de Dannemarck & une Princesse d'Angleterre.

MAESTRICHT

15. Juin 1784.

299

MAESTRICHT (le 21 Mai.) Hier jeudi 20, le régiment suisse de May est entré dans cette place, pour en renforcer la garnison; Mrs. les capitaines du régiment de Schmidt, aussi suisse & anciennement ici, ont donné, à l'hôtel du Moulinet, un superbe & splendide dîner à Mrs. leurs compatriotes arrivans; & les deux corps réunis ont formé un repas de plus de 120 couverts, auquel ont assisté S. A. S. Mgr. le prince de Nassau-Weilbourg, notre gracieux gouverneur, ainsi que Mrs. le comte de Welden, commandant de la ville & les généraux-majors & autres officiers supérieurs de ce gouvernement militaire. Demain samedi 22 doit encore nous arriver le régiment suisse d'Escher. Lundi prochain 24, une compagnie d'artillerie & la moitié du régiment van-der-Hoop, cavalerie, la seconde moitié de ce dernier corps devant suivre quelques jours après. On assure que la demande que l'Empereur fait de cette place est fondée sur le fait suivant: " En 1672, la
,, république accablée par les forces combinées
,, de la France & de l'Angleterre, aiant eu
,, recours à Charles II, Roi d'Espagne, lui
,, promit en 1673, s'il se déclaroit pour elle,
,, de lui céder Maestricht & le pais d'Outre-
,, Meuse. A la paix de Nimegue en 1678,
,, l'ambassadeur espagnol aiant demandé l'exé-
,, cution de cette promesse, on se retrancha
,, sur les sommes dues au Prince d'Orange
,, par le Roi d'Espagne & sur les dépenses
,, qu'on avoit faites sur mer pour Charles II
,, lui-même. L'ambassadeur présenta là-dessus
II. Part: V

„ un second mémoire , où il accusa la répu-
 „ blique d'ingratitude & d'injustice ; soute-
 „ nant que son maître s'étoit sacrifié pour
 „ elle , & qu'il avoit perdu sept à huit bon-
 „ nes villes pour leur procurer une bonne
 „ paix ; mais ce mémoire ne produisit aucun
 „ effet. „

F R A N C E.

PARIS (le 31 Mai.) M^r. le comte de Moustier , le même qui étoit allé à Londres rédiger le traité définitif de paix , a été nommé pour succéder à M^r. le marquis de Noailles , en qualité de ministre-plénipotentiaire.

Une fièvre tierce dont Mgr. le Dauphin est attaqué , est rebelle à tous les remèdes. Ce Prince eut encore jeudi dernier un accès , qui dura 8 heures.

Le 27 à dix heures du matin ont comparu à la barre du parlement , le sieur Radix de Ste. Foix & Pyron ; là interrogés par M^r. le président : si les faits articulés dans leurs requêtes , étoient conformes à la vérité , ils ont répondu *oui* ; interrogés ensuite s'ils acceptoient l'entérinement de leurs lettres d'abolition , ils ont répondu de même.

Le bruit s'étoit répandu que le Roi achèteroit St. Cloud pour la Reine : mais on assure aujourd'hui que la chose n'aura pas lieu. M^r. le duc d'Orléans a déclaré , que Sa Majesté étoit la maîtresse de faire cette acquisition ; mais que ce château se trouvant à sa proximité,

mité, lui procureroit la douceur de respirer un air pur & bienfaisant pour sa santé. *Mon cousin!* lui a répondu le Roi, qui fait respecter la liberté personnelle autant que la propriété: *Je ne prétends pas vous contraindre; Je vous prie au contraire de garder votre château; il me seroit pénible d'en jouir contre votre gré. Conservez-le pour vous & pour votre postérité.*

Mrs. les fermiers-généraux propofoient à M^r. le Prince de Condé de lui acheter les franchises de Chantilly, moiennant une somme de 600 mille livres une fois païée. Il n'y a pas un seul commis, dans l'arrondissement des terres occupées à Chantilly par les vassaux du Prince, qui jouit de cette franchise, comme héritier & petit-fils du Grand Condé. Mrs. les traitans prétendent, qu'il s'échappe du territoire de Chantilly plus de 45 mille veltes d'eau de vie & autres marchandises, sujettés aux droits, lesquelles sont dispersées en Picardie, & donnent aux vassaux de la Maison de Condé la liberté de faire un commerce opulent, à la faveur des franchises. Le Prince a refusé cette proposition, qui lui auroit fait perdre la bienveillance & la bénédiction de ses vassaux, dont les hommages sont précieux à son cœur.

Les lettres des officiers françois, qui ont assisté aux manœuvres des troupes prussiennes à Potzdam & à Berlin, sont remplies d'éloges de l'accueil, lequel leur a été fait par ce Monarque, qui a déployé de nouveau, en commandant lui-même les évolutions les plus

difficiles, toute l'activité & la vigueur, qui le caractérisoient dans sa jeunesse: & les manœuvres elles-mêmes ont été exécutées par tous les régimens avec autant de précision que de célérité, au point que S. M. Prussienne en a témoigné la plus grande satisfaction.

Il paroît un arrêt du conseil-d'état du Roi, du 14 Mai, portant, 1^o. Pour le port & la ville haute de Dunkerque, ainsi que le port, la ville & le territoire de Marseille, continuation des franchises dont ils sont respectivement en possession. 2^o. Pour le port & la ville de l'Orient, à compter du 1^{er}. Juillet prochain, jouissance de l'entière liberté de recevoir les navires & marchandises de toutes les nations, & d'exporter toute espece de productions & de marchandises en toute franchise, à l'instar de celle qui a lieu à Dunkerque, sauf les précautions & formalités que S. M. jugera à propos de prescrire par la suite pour le commerce des Indes, de la Chine & des colonies françoises. 3^o. Pour le port & la ville de Bayonne, ceux de Saint-Jean-de-Luz & leur territoire, jouissance, à compter du 1^{er}. Septembre prochain, des mêmes liberté & franchise énoncées au précédent article pour le commerce étranger, tant par mer que par terre, ainsi qu'il sera plus amplement expliqué par des lettres-patentes qui fixeront l'étendue des privileges des villes de Bayonne, de Saint-Jean-de-Luz & du pais de Labour.

Un édit du Roi, donné à Versailles au mois de Mars dernier, enrégistré au parlement

15. Juin 1784.

303

toutes les chambres assemblées le 30 Avril suivant, ordonne " aux étrangers, qui men-
,, dient pour eux-mêmes, ou qui font des
,, quêtes, sous prétexte d'œuvres-pies, de sor-
,, tir du royaume dans deux mois, sous peine
,, d'être poursuivis extraordinairement comme
,, vagabonds & perturbateurs du repos public,,
On n'excepte " que les religieux mendiants
,, étrangers, qui résideroient, en vertu d'une
,, obédience de leurs supérieurs, dans aucune
,, maison de leur Ordre établie dans le roiau-
,, me, sans qu'ils puissent faire d'autres quêt-
,, es que les quêtes ordinaires & accoutumées
,, pour la subsistance du couvent, où ils rési-
,, deront. ,,

Le conseil de guerre, assemblé à l'Orient, a commencé de prononcer dans la fameuse affaire du 12 Avril 1782, sans régler ce procès à l'extraordinaire. Le 11, il a jugé 5 vaisseaux de l'arrière-garde aux ordres de M^r. de Bougainville, qui le jour du combat devint l'avant-garde, en commençant par le vaisseau l'Hercule, chef-de-file, & finissant par le Pluton, qui étoit serre-file de cette division, favoir:

L'Hercule, commandé par Mr. de Coaltés, qui remplaça Mr. de la Clocheterie, admonété pour n'avoir pas rallié la Ville-de-Paris sur le soir.

Le Neptune, commandé par Mr. Renaud d'Allens, admonété pour la même cause.

Le Souverain par Mr. de Glandevés, déchargé de l'accusation.

Le Palmier, par Mr. de Martelly-Chotard, déchargé.

Le Northumberland, par Mr. de Combault,

lieutenant de vaisseau, qui remplaça Mr. de St. Césaire, déchargé.

Le 13 on ne jugea que deux vaisseaux; savoir :

L'Auguste, commandé par Mr. de Bougainville, admonété.

L'Ardent, par Mr. de Gouzillon, interdit pour trois mois.

Le 14, on a jugé le Scipion, commandé par Mr. de Clavelle, le Brave, par Mr. d'Ambli-mont, le Citoyen, par Mr. d'Ethy, & l'Amazone, par le vicomte de Montguyot.

On ne fait pas encore le sort de ces commandans, non plus que celui des vaisseaux du corps de bataille jugés hier, parmi lesquels se trouvent les deux marelots du général. Le *mémoire* de Mr. de Grasse a été supprimé. Tout sera fini entièrement samedi 22, & le mardi d'après le jugement sera expédié par un courier extraordinaire, pour être mis sous les yeux de Sa Majesté & approuvé par elle, afin qu'il ait son plein & entier effet.

Le Roi de Suede, arrivé le 24 à la cour de Turin, y a reçu l'accueil le plus distingué du Roi & de la famille royale, au milieu des fêtes & des plaisirs variés pendant 3 jours, & dont il fut l'objet, aux acclamations du peuple. Ce Monarque est attendu ici du 7 au 8 du mois prochain.

Plusieurs grands bateaux chargés de bombes & de boulets, ont passé dernièrement sur la Seine, descendant jusques à Rouen, où ils seront embarqués pour Cadix. Il paroît que les forces d'Espagne, de Naples & de Venise ne ménageeront pas, en Août prochain, la ville d'Alger, repaire de corsaires qui infestent de plus en plus la Méditerranée.

15. Juin 1784.

305

Il est arrêté au conseil de proposer aux Hollandois un emprunt chez eux de 80 millions tournois à 4 pour 100, sous la garantie des Etats-généraux, destinés au paiement des dettes de la guerre, & cette somme n'étant pas encore suffisante, le contrôleur-général ouvrira un autre emprunt en France.

M^r. le comte d'Albon voulant consacrer l'amitié qui l'attachoit à M^r. le Comte de Gebelin, par un mausolée aux mânes de son ami, a demandé au Roi la permission de faire exhumer le cadavre de l'auteur du *Monde primitif* (a), pour l'inhumer de nouveau dans l'endroit du monument; mais S. M. a répondu, dit-on, qu'il valoit mieux que les 15000 livres destinées à ce tribut d'amitié, fussent employées au paiement des dettes dont cet auteur étoit mort réliquataire à l'occasion du Musée de la rue Dauphine. (b)

Encore un suicide arrivé passés 3 jours. Victime de cette abominable manie, celui qui vient de se précipiter dans le tombeau étoit sexagénaire, & d'un état qui ajoute à l'arrogance de cet attentat; jouissant de la réputation d'un homme d'esprit & de la considération publique, riche & placé dans un concours de circonstances qui sembloient contribuer à sa félicité

(a) Nous avons paru pressentir que l'admiration du comte d'Albon pour ce *Monde primitif* l'engageroit un jour dans quelque fautive démarche 1. Avril 1783, p. 509.

(b) Sans doute pour enlever la dignité de président à Mr. de Cailhava. 15 Fév. 1784, p. 312.

licité, ce malheureux a rompu de sang froid tant de doux nœuds qui sembloient devoir l'attacher à la vie. Ces exemples journaliers de terminer ses jours contre le vœu de la nature, de la société &c, ont fait naître la réflexion : que la manie du suicide, dernier effort de la perversité & née du sein de la philosophie, tend à renverser le système de la population, une des marottes de la sagesse factice du jour, qui détruit par une seule & même impulsion ce qu'elle prétend établir.

On mande de Bordeaux que le 15 l'aérostat prêt à être lancé avoit manqué; & qu'annoncé pour le lendemain 16, à 8 heures du matin, & prêt à s'envoler avec l'un de ses auteurs, après avoir fait quelques mouvemens, il s'étoit traîné sur lui-même dans le jardin, sans avoir pu prendre le moindre essor; ce dernier revers aiant excité la bile des spectateurs, les magistrats ont ordonné qu'on emportât l'enveloppe aërostatique à l'hôtel de ville où elle a été mise en fourriere, ils ont fait notifier aux auteurs des défenses comminatoires de répéter leurs expériences & de tromper davantage le public, déjà irrité par le supplice des deux moteurs du tumulte, occasionné par la première tentative de ce fatal aérostat. Cette billevesée a néanmoins valu à leurs auteurs maladroits, à ce qu'on ajoute, environ 24 mille livres de bénéfice (a). Voici encore quelques circonstances touchant

(a) C'est la quatrième fois que les bons Bordelois sont les dupes des aërostats. 15 Mars, p. 474.

le malheur arrivé le trois. Aussitôt que la populace a vu qu'on faisoit descendre le pavillon , signal indiquant que l'expérience n'auroit pas lieu , elle s'est ameutée & la révolte a été si vive que 2 hommes ont été tués & plusieurs autres blessés : on arrêta 11 de ces boute-feux , deux desquels ont été pendus hier , 2 autres suivoient le tombereau & assistèrent à l'exécution. Les deux pendus étoient un garçon boulanger & un chaudronnier. Une foule prodigieuse s'étoit portée à cette exécution au-devant de la principale porte du jardin public où elle devoit avoir lieu : l'épouvante étoit telle dans tous les esprits depuis les funestes suites de l'émeute du 3 , qu'au moment où le premier criminel monta sur l'échafaud , la garde aiant fait un demi tour à droite , il s'éleva des cris affreux : le peuple crut qu'on alloit tirer sur lui ; il prit la fuite , & dans cette déroute les uns perdirent leurs fouliers , leurs boucles , & presque tous leurs chapeaux. Une femme aiant voulu ramasser une boucle d'argent , on la fit tomber ; sa chute en entraîna d'autres ; on pensa voir se renouveler l'affreux désastre de Paris ; mais par bonheur la foule prit une autre route , & ceux qui risquoient d'être étouffés , en furent quittes pour quelques meurtrissures. Revenons à la première émeute : ce furent quelques ouvriers mécontents d'avoir perdu leur journée , & de n'avoir rien vu , qui l'ont excitée ; ils détruisirent d'abord la baraque où étoit le bureau des billets d'entrée ; ils cassèrent les vitres de la maison à côté , & enfoncerent les

portes du jardin. Le guet à cheval qu'ils repoussèrent deux fois à coups de pierre, ne vint à bout d'écarter ces séditieux qu'après avoir fermé & barricadé la porte qu'on venoit d'enfoncer, & qu'ils eurent arrêté ceux qui étoient entrés dans le dessein de mettre le globe en pieces.

On apprend de Strasbourg que le Sr. Adorne, opticien & physicien italien, établi dans cette ville, aiant construit dans la citadelle un ballon, s'éleva avec lui, accompagné d'un de ses coopérateurs : ils ne resterent que 4 minutes en l'air ; ils furent tomber dans le magasin des palissades qui est situé entre la citadelle & la ville. Le foier attaché au ballon, mit le feu aux palissades ; sur le champ la générale se fit entendre ; les troupes accoururent ; les pompes arriverent, & l'on fut assez heureux pour éteindre le feu qui n'embrasa qu'un seul bucher, graces au bon ordre & à la promptitude des secours apportés par M^r. le baron de Flachslanden, commandant en chef dans la province. Les deux navigateurs penserent être étouffés & se sauverent comme ils purent. Si le vent avoit été à l'Ouëst, cet accident pouvoit avoir les suites les plus funestes & causer les plus grands dommages aux magasins du Roi.

Depuis l'hiver les maladies ont été très-nombreuses & très-vives ; c'est sur-tout dans les hopitaux que cette observation a été confirmée. La péripneumonie y a exercé des ravages : elle s'est portée sur des sujets robustes, livrés à des travaux pénibles, exercés

aux alternatives de froid & de chaud. Les fièvres continues, bilieuses, putrides ou malignes ont souvent commencé avec les symptômes de la péripneumonie. Elles ont été graves, difficiles, mais moins dangereuses que la péripneumonie proprement dite. Les fièvres intermittentes ont continué à être nombreuses, ainsi que les affections gouteuses & rhumatismales. On voit dans les feuilles publiques une lettre touchante d'un curé sur l'épidémie qui l'année dernière a ravagé plusieurs contrées de ce royaume.

Une épidémie cruelle a commencé à regner dans ma paroisse dès les premiers jours de Juillet 1783: elle avoit déjà fait des ravages à la fin de ce mois, époque où j'obtins les secours que le gouvernement accorde dans ces sortes de calamités. L'épouvante & l'horreur qui toujours accompagnent les maladies épidémiques étoient répandues parmi mes malheureux paroissiens. Un peuple consterné, abattu par la crainte, gémissant sur ses pertes, croiant voir l'ombre de la mort attachée à ses pas, étoit le tableau qui s'offroit sans cesse à mes yeux, & qui pénéroit mon cœur de la plus vive douleur. Les travaux de la campagne, si précieux dans cette saison, étoient interrompus ou confiés à des mains étrangères. Vous savez, Monsieur, que le tems de la moisson est celui où les pauvres habitans des campagnes amassent de quoi fournir à leur principale subsistance pendant les cinq ou six mois de l'année qui suivent. Privés de cette ressource, qu'alloient devenir mes paroissiens? La plus grande partie ne vit que du travail de ses mains; la plus affreuse misère est le partage de ceux que la maladie met dans l'impuissance de travailler. Les progrès que l'épidémie faisoit chaque jour, le grand nombre de malheureux qu'elle attaquoit à la fois, rendoient mes alarmes tous les jours plus vives, & m'obligerent d'implorer pour mes tristes habitans des secours

devenus bien nécessaires, mes revenus étant trop modiques pour fournir à tous les besoins.

Je fis quelques tentatives peu fructueuses : mais nos vénérables voisins, les Chartreux, qui se font un pieux devoir d'être la ressource des malheureux & les peres nourriciers des pauvres, dans nos cantons, n'attendirent point que je fisse auprès d'eux des démarches : ils s'empressèrent de m'envoyer des secours pour les convalescens, tant en argent qu'en bled & en vin. Ils les ont continués pendant tout le tems qu'a duré la maladie, qui vient enfin de se terminer.

Je dois aussi paier à Mr. Dufour, docteur-médecin de Paris, chargé des épidémies dans l'élection de Noyon, le juste tribut d'éloges que méritent ses talens, son zele & son désintéressement. Presque tous les malades qui se sont soumis au traitement qu'il a indiqué ont échappé au danger qui les menacoit ; ses soins ne se sont jamais ralentis. Animé d'un zele infatigable, les plus grandes chaleurs de l'été, les froïds les plus rigoureux de l'hiver n'en ont point arrêté l'activité. Il passoit les journées entières à visiter les malades, à leur prescrire les remedes appropriés à leur situation, & à les préparer ou les faire préparer sous ses yeux. L'intérêt, puissant mobile des actions des hommes, n'étoit point le but où il tendoit. Il me l'a trop prouvé, en voulant que les honoraires qu'il auroit pu exiger du petit nombre de mes paroissiens en état de les paier, me fussent remis pour être distribués aux indigens qui faisoient le grand nombre. Ce trait, qui le caractérise, mérite trop de reconnoissance de notre part pour n'être point cité avec éloge ; c'est le seul prix dont je puisse paier cet acte de bienfaisance.

29 Avril 1784. Dantier. Curé de Chiry près Noïons.

NOUVELLES DIVERSES.

Les lettres de Suede donnent les détails les plus alarmans touchant la famine & la mortalité qui regne dans ce país. Le Roi est

arrivé à Versailles le 4. — L'Empereur a fait publier un édit portant diminution des taxes des chancelleries ecclésiastiques. — Une ordonnance publiée à Vienne porte ce qui suit : *Par ordre suprême, la régence de la Basse-Autriche défend de fabriquer & de faire enlever, dans l'enceinte des villes, bourgs ou villages, des machines aérostatiques boursoufflées d'air raréfié par le feu, ou auxquelles seroient adaptés des réchauds & autres matieres dangereuses pour les incendies. Pour prévenir tout désordre parmi le peuple, il sera également défendu de lancer entre les maisons ou dans les jardins des ballons, qui ne contiendront aucun air, ni matiere capable de mettre le feu aux bâtimens.* — Le parlement de Bordeaux a fait de fortes remontrances contre la survivance à la place de procureur-général accordée au sieur Dudon; ainsi que pour maintenir son arrêt contre Mr. Dupré de St. Maur, intendant de la province. Il a obtenu que le parlement de Paris prit connoissance de la cause de Mr. le vicomte Noé condamné par le tribunal des maréchaux de France dans un démêlé qu'il a avec le duc de Richelieu touchant les prérogatives des maires de Bordeaux. — Le Roi a réité la sentence de la cour martiale de l'Orient, afin qu'il ne soit plus question de cette affaire. On dit cependant qu'il va se tenir un second conseil de guerre uniquement destiné à examiner la conduite de Mr. le comte de Grasse, qui, en sa qualité d'amiral & de capitaine, doit, suivant les loix de la marine se justifier, par l'exposition des motifs qui l'ont obligé à rendre le vaisseau la Ville de Paris. — On assure qu'il y a du changement dans le système politique de la Russie, & que la crise où se trouvent les affaires de l'Europe devient de jour en jour plus inquiétante.

M O R T S.

Pierre-Jean-Jacques-Guillaume Guyot, avocat au parlement, conseiller du Roi, docteur des docteurs-régens en l'université d'Orléans,

juge conservateur du canal d'Orléans, est mort en cette ville, le 18 Avril 1784, âgé de 65 ans. Issu d'une famille attachée depuis plus de deux siècles au barreau, soit à Paris, soit dans la province, un puissant attrait décida de bonne heure Mr. Guyot pour la jurisprudence. L'université d'Orléans lui offrit un théâtre digne de son ame & de ses talens: il fut nommé docteur-régent dans cette école de droit, qui peut être proposée pour modele de discipline, d'activité & d'émulation. Donnant peu à l'imagination, son mérite étoit dans sa pénétration & sa sagacité, dans l'art de rendre ses leçons intéressantes par une belle simplicité & par la clarté des développemens. On a entendu, de Mr. Guyot, grand nombre de discours d'une latinité pure, respirant tous le zele & l'amour de la jurisprudence, dont il étoit pénétré. Après la mort de Mr. Pothier*, Mr. Guyot, éditeur des ouvrages auxquels cet homme célèbre n'avoit pu mettre la dernière main, a servi très-utilement le public par ce travail, & consacré ses sentimens pour ce grand jurifconsulte.

* Robert-Joseph Pothier, mort à Orléans 1782, voyez le nouv. *Dict. Hist.*

* Dern. Journal, p. 230.

Mr. Court de Gebelin, auteur du *Monde primitif*, de diverses académies, censeur royal, &c, est mort, comme nous l'avons dit *, à Paris, le 13 Mai. Ceux qui croiroient que l'ai apprécié d'une manière peu équitable son *Monde primitif analysé & comparé, considéré dans son génie allégorique & dans les allégories auxquelles conduit ce génie &c*, aimeront peut-être mieux s'en tenir à ce que vient d'en dire, en annonçant la mort de l'auteur, un des meilleurs périodistes de France. « Nous avouons franchement que nous ne saurions caractériser le volumineux ouvrage de Mr. Court de Gebelin, le *Monde primitif*, qui lui a fait une si grande réputation auprès de certaines personnes. Nous en avons lu quelque chose, & nous avons été repoussés à la vue de tous ces systèmes imaginaires, de ces conjectures frivoles, de ce fatras & de ces inutilités dont ce livre est rempli. Mais peut-être est-ce notre faute, si nous n'avons

pas l'esprit de l'admirer ». *Aff. & Ann.* n. 61. p. 98. — Voyez les Journ. du 15 Fév. 1775, p. 255. — 15 Juin 1776, p. 263. — 15 Août 1778, p. 585. — 1 Juin 1781, p. 219 &c.

Joseph Formey, natif de Laumont, en Franche-comté, est mort depuis peu au baillage de Remiremont en Lorraine, après avoir passé trente-trois ans dans le désert ; où l'odeur de ses vertus a attiré plusieurs fois des personnages illustres, qui se sont recommandés à ses prières. C'étoit un ange de paix & de lumière pour les habitans de cette contrée qui dans leurs afflictions & leurs embarras alloient le trouver, & n'en revenoient pas sans consolation & sans encouragement ; ils y recevoient sur-tout des leçons de sagesse & des vues de conciliation propres à nourrir parmi eux la tranquillité & l'union. A la nouvelle de sa mort le concours fut grand, & il fallut l'exposer durant quelques jours à la vue du peuple qui le regardoit comme un fidele serviteur de Dieu, sanctifié par une vie austere & pénitente.

☞ L'imprimeur me marque que plusieurs lettres, faute d'être affranchies, ont été refusées à l'imprimerie ; les auteurs par conséquent ne doivent pas attendre réponse. Quand elles tombent entre mes mains, je déroge presque toujours à la règle, qui à l'imprimerie est impitoyablement exécutée, sans que je puisse blâmer des gens plus attachés à mes intérêts que moi-même.

En conséquence de la demande du R. P. M. A. d. T. j'allois insérer sa lettre dans le Journal, lorsque je me suis persuadé que la charité chrétienne exigeoit au moins une surseance. Je la garderai quelques tems, s'il persiste à en demander la publication, elle paroitra sans aucun changement, même dans l'orthographe.

Je suis fâché qu'on n'ait point encore renvoyé, avec des excuses honnêtes & sinceres de ma part, le manuscrit de Mr. B. méd. à

Th. Il y a trois mois qu'un ami s'étoit chargé de le faire ; sans quoi je m'en fusse acquitté, comme toutes les régles de la politesse l'exigeoient.

T A B L E.

TURQUIE.	}	<i>Constantinople.</i>	267
		<i>Smyrne.</i>	268
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	268
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	270
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	274
DANNEMARCK.	(<i>Coppenhague.</i>	275
ITALIE.	}	<i>Rome.</i>	277
		<i>Naples.</i>	278
ALLEMAGNE.	}	<i>Vienne.</i>	278
		<i>Presbourg.</i>	280
		<i>Berlin.</i>	281
		<i>Hambourg.</i>	284
		<i>Bonn.</i>	284
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	284
PAYS-BAS.	}	<i>La Haye.</i>	289
		<i>Maastricht.</i>	299
FRANCE.	(<i>Paris.</i>	300
		<i>Nouvelles diverses.</i>	310
		<i>Morts.</i>	311